

TEMPERATURE

Vents modérés du nord-ouest au nord,
beau et un peu plus frais ce soir et jeudi.

VINGT-TROISIEME ANNEE No. 55

SHERBROOKE, MERCREDI, 4 MAI 1932

GRAIN DE SAGESSE

Ceux qui emploient mal leur temps sont les premiers à se plaindre de sa brièveté.

LA BRUYERE.

TROIS SOUS LE NUMERO

LE SEÑATEUR McDUGALD DÉMISSIONNE

REMÈDES D'OTTAWA POUR LE CHÔMAGE

UNE CHAMBRE DE COMMERCE A EAST ANGUS

Un groupe de citoyens animés d'esprit civique ont fondé une Chambre de Commerce à East-Angus. A la première réunion, tenue cette semaine, l'élection des officiers a été comme suit : présidents-conjoints : MM. A.-R. Rousseau, hôtelier, et C.-R. McCort, gérant de la "Bromption Pub"; vice-présidents : Georges P. Riard, marchand, et C.-S. Powers, gérant de la Banque Canadienne de Commerce; secrétaire : A.-E. Bourgaill, secrétaire; trésorier : J.-A.-P. Caron, gérant de la Banque Canadienne Nationale.

CAPONE EN A FINI AVEC LES "RACKETS"

En entrant au pénitencier d'Atlanta pour 11 ans, le bandit dit qu'il ne trempera plus "dans la politique."

EN FAVEUR DE LA BIERE

(Par Victor Houlter, du personnel de la Presse Associée)

A la fin du train de Capone, Atlanta, Géorgie, 4. — Al Capone, le fameux chef interlope, est arrivé désillusionné et abattu au pénitencier fédéral d'Atlanta, Géorgie, en déclarant qu'il en avait "fini avec les rackets".

Ce soir, il commencera de purger sa sentence de 11 ans pour avoir tenté d'échapper à l'impôt sur le revenu. Ayant perdu finalement tout espoir, Capone déclara qu'il n'en restait plus qu'à se soumettre de bon gré à son sort.

A chaque arrêt aux gares, en route, la police locale ou les détectives du chemin de fer faisaient bonne garde autour de son wagon. Le shérif en chef H. C. W. Laubach avait la garde personnelle du prisonnier, et il affirmait que son but unique, dans le moment, était de livrer Capone en toute sûreté à Atlanta.

Capone ne voyagea pas dans une voiture spéciale, mais c'était pratiquement une, vu qu'elle était occupée par Capone, un autre prisonnier, les gardes et les journalistes. En se conduisant bien au pénitencier, Capone pourra diminuer sa sentence à environ 7 à 8 ans. Il a déclaré que lorsqu'il sera libre, il ne trempera plus ni dans la politique ni dans tous les autres rackets. On ignore s'il a des projets pour l'avenir, car il n'en a pas parlé.

Quelques minutes plus tard, cependant, il laissa voir qu'il n'avait pas perdu tout intérêt dans le syndicat de contrebande de liquides qui lui a apporté une belle fortune. "Tous ceux qui disent que je suis en faveur de la prohibition se trompent fort", dit-il. "Nous serions beaucoup mieux sans prohibition, mais avec la vente légitime de la bière. Il y aurait plus de profit, aucune commission à payer, pas de pertes de camions, et la boisson serait à meilleur marché."

WAGON-BUFFET

POUR L'EXCURSION

DE NIAGARA

MONTREAL, 4. — Un wagon-buffet dans lequel sont servis des repas légers à des prix populaires sera attelé au train spécial du Canadien National qui conduira les excursionnistes de Montréal à Toronto et aux Chutes de Niagara à la fin de la semaine prochaine, déclare M. E. C. Elliott, agent général du service des voyageurs au Canadien National. L'addition de ce wagon-buffet au train spécial est faite pour répondre aux nombreuses demandes des voyageurs qui projettent de faire le voyage. De plus le Canadien National a consenti des tarifs spéciaux très bas pour ce voyage et il s'attend que plusieurs centaines de mont-réalistes et de personnes des paroisses environnantes en profiteront pour aller visiter les Chutes et la péninsule de Niagara à la fin de cette semaine.

Le train spécial qui conduira les excursionnistes quittera Montréal à 10.00 p.m. vendredi soir et arrivera à Toronto samedi matin. Le retour s'effectuera par le train spécial au par les trains réguliers, dimanche soir.

VOEUX DU PAPE AU CARDINAL GASPARRI

(Presse Associée)

CITE DU VATICAN, 4. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a envoyé sa bénédiction au cardinal Gasparri, ex-secrétaire d'Etat papal, à l'occasion de son 80ème anniversaire de naissance. Le cardinal Gasparri, ex-secrétaire d'Etat papal, a répondu au Pape en disant : "Qu'il vit dans l'étude et le travail ne remarque pas l'approche de la vieillesse".

3 CANDIDATS DEMOCRATES A LA PRESIDENCE

Roosevelt paraît avoir éliminé Smith, mais Garner, du Texas, demeure un adversaire redoutable.

BLOC ATOUR DE HOOVER

(Presse Associée)

WASHINGTON, D. C., 4. — D'après les rapports des journaux de Californie, où se fait la lutte vitale pour la candidature démocrate à la présidence des Etats-Unis, le gouverneur Franklin D. Roosevelt a aujourd'hui une avance considérable sur Alfred Smith, qui occupe le troisième rang, ce qui indique sa défaite.

Mais, que Roosevelt puisse ou non contrebalancer la victoire de Smith dans le Massachusetts et qu'il continue d'avancer vers une nomination presque certaine, il lui reste encore à surmonter le vote considérable de John N. Garner, dans le sud de la Californie, et celui de Louis Brandeis, à Los Angeles. Garner a l'avantage sur ses deux adversaires, dans cette région, et il reste encore un grand nombre de voix à gagner. Ceci donne à Garner une chance excellente de remporter les 44 votes de cet état.

Hoover sûr de lui

Au milieu de la campagne, Roosevelt compte maintenant 81,000 votes, Garner 67,500 et Smith environ 65,000. Les journaux de Californie ne concordent pas sur le nombre de voix que Garner a gagnées; ils font remarquer qu'il va de l'avant, bien que sa forte majorité à San Francisco ait déjà été comptée dans son total.

La campagne circumspecte de Garner divise l'attention de l'électorat avec un puissant "vote de confiance" républicain pour le président Hoover.

De toutes les autres primaires, hier, Roosevelt paraît assuré de tous les 24 votes de la convention d'Alabama, de même que des 10 du Dakota-Sud, où il n'a pas eu d'opposition. Ceci porte son total à 303 votes sûrs.

RALLIEMENT

DES PARTIS

EN FRANCE

Groupes ministériels et groupes d'opposition rivalisent de zèle pour présenter un front uni.

(Par George Hamilton, du personnel de la Presse Associée)

PARIS, 4. — De tous les départements de la France arrive la nouvelle que des candidats se retirent de la lutte électorale, afin de laisser le champ libre aux candidats les plus populaires pour la deuxième et dernière votation décisive de l'élection générale française, dimanche prochain.

Les groupes de la droite et du centre concentrent tous les efforts pour présenter un front commun, à l'épreuve critique, dans l'espoir d'arrêter le flot qui semble déferler vers la gauche.

Mais les radicaux-socialistes et les socialistes qui ont fait des gains à la première votation, dimanche dernier, "barrent la route à la réaction", selon leurs propres termes, et il semble évident qu'ils en profiteront le plus. Ils ont fait retirer de la lutte un grand nombre de leurs candidats minoritaires. Dans la majorité des cas, les votants avec des tendances vers la gauche n'auront à appuyer qu'un seul candidat solide.

248 candidats ont été élus dimanche dernier, mais il en reste encore 357 à élire dimanche prochain, tandis que 10 rapports de dimanche dernier sont encore douteux.

LE VILLAGE DE PORT ALFRED SERA EPARGNE

Le changement dans la direction du vent éloigne les flammes des maisons. — 250,000 cordes de bois perdues.

LUTTE SANS REPIT

(Presse Canadienne)

PORT ALFRED, Qué., 4. — Bien que le village de Port Alfred et son moulin à papier soient aujourd'hui moins en danger, l'incendie qui dévore une pile de 250,000 cordes de bois de pulpe depuis vendredi dernier continue encore son œuvre sans répit.

Le vent changea de direction hier soir et souffla la fumée de flammes crépantes dans la direction de la Baie des Ha Ha. Ce ne fut qu'un bref répit, mais les pompiers au nombre de 1,000, renforcés et dirigés par des pompiers experts de Québec et de Chicoutimi, purent s'approcher alors du brasier et transporter hors du foyer de l'incendie une grande quantité de bois de pulpe. Ils érigèrent aussi une barrière d'amiante, avant que le vent ne changeât.

Aujourd'hui, le vent est variable et ses caprices tiennent les pompiers à une distance respectable. Les cordes à vapeur fonctionnent encore continuellement, et depuis plusieurs jours, elles continuent de pomper 600,000 gallons d'eau à la minute dans les boyaux à incendie. La Consolidated Paper Corporation, propriétaire de cette pile de bois, espère plus tard sauver des cordes estimées à \$300,000, mais on espère toutefois, aujourd'hui, que les moulins de Port Alfred et les résidences des villageois seront sauvés des flammes.

LINDBERGH AVEC LES NEGOCIATEURS

Le colonel-aviateur participe activement aux recherches pour retrouver son fils. — Voyages mystérieux.

(Presse Associée)

NORFOLK, Virginie, 4. — Un autre voyage secret par eau est venu s'ajouter aujourd'hui à la longue suite de missions mystérieuses accomplies par John-Hughes Curtis, négociateur dans l'affaire de l'enlèvement du bébé Lindbergh.

Ceux qui ont participé à la dernière croisière, après être retournés à bord du yacht "Marcon" hier soir, sont demeurés, croient-ils, à la base navale, prêts à partir pour un autre voyage en mer. On a vu le "Marcon" sortir des caps de la Virginie hier après-midi.

M. Curtis n'a pu être localisé à cet après-midi, à 4.30 h., pour les résultats du voyage. Ni le contre-amiral Guy-H. Burrage, officier en retraite, ni le T. R. H. Dobson-Peacock, ex-pastor canadien, les deux autres intermédiaires, n'avaient de commentaires à faire.

Les rapports persistent à dire que le colonel Lindbergh accompagne les négociateurs et participe activement aux efforts tentés pour retrouver son fils.

REGLEMENT

D'EMPRUNT DE \$385,000

Le conseil municipal de Sherbrooke tiendra une réunion spéciale cet après-midi, à 4.30 h., pour adopter le règlement d'emprunt de \$385,000 pour consolider la dette de la cité. Ce règlement recevra ses trois lectures réglementaires à cette occasion et sera ensuite soumis aux propriétaires-fonciers de Sherbrooke. On fixera la date de cette votation, aujourd'hui même.

Selon les procédures ordinaires, il faut une période de 30 à 40 jours pour obtenir la sanction définitive d'un règlement d'emprunt, de sorte que les soumissions ne pourront pas être demandées avant le mois de juin.

Ces procédures n'interviendront nullement dans l'émission de \$297,000 d'obligations dont les soumissions sont demandées pour le 18 mai; cette émission concerne des emprunts déjà autorisés pour des travaux remédiateurs au chômage.

MME C. B. HOWARD,

TRESORIERE DE LA

FEDERATION

OTTAWA, 4. — Mme C. B. Howard, de Sherbrooke, a été choisie trésorière du comité aviseur de la Fédération Nationale des Femmes Libérales du Canada, à Ottawa, hier.

Le rapport du comité d'enquête sur la Beauharnois est adopté par 34-27

"Ma justification est complète", dit le sénateur McDougald

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 4. — Prenant à partie ses ennemis politiques, le sénateur Wilfrid Laurier McDougald, dont la démission est transmise au Gouverneur Général, déclare, dans sa lettre de démission, qu'il ne désire plus avoir aucune relation avec eux.

Cette lettre a été lue par le sénateur Raoul Dandurand, après minuit, ce matin, avant l'ajournement du Sénat. Le sénateur McDougald y remercie les sénateurs libéraux du comité d'enquête pour avoir "vengé son honneur". Ces gentilshommes, dit-il, après avoir entendu les témoignages donnés au comité, et après avoir passé en revue l'argumentation de son procureur, ont exprimé unanimement l'opinion que les conclusions de censure du rapport du comité spécial d'enquête de la transmission de la loi de droit, en bonne et due forme, en mon nom.

"En m'ignorant du Sénat, je ne permets d'ajouter un mot final. J'espère que ma démission aidera à apaiser les passions et récriminations qui ont déjà causé un tort incalculable à une entreprise d'importance nationale, et qu'elle aidera également à rétablir la paix et la bonne entente au Sénat."

On ignore ce que le Sénat fera dans le cas du sénateur Haydon, mais comme celui-ci est absent depuis deux sessions à cause de maladie et que cette raison suffit pour lui faire perdre son siège, on croit qu'on laissera ainsi les événements suivre leur cours, vu la fin prochaine de la présente session.

Quant au sénateur Raymond, sa conduite a été parfaitement justifiée.

Le rapport du Sénat condamne également l'hon. sénateur Haydon, un autre sénateur libéral. Quant au troisième, l'hon. Donat Raymond, M. Meighen et autres sénateurs conservateurs ont pleinement justifié sa conduite.

Aucun des sénateurs visés n'était présent au vote. Il était entendu que l'adoption du rapport indiquait l'intention de la majorité du Sénat de chasser les sénateurs Haydon et McDougald. La démission de M. McDougald l'absout de toute autre censure, et rien n'indiquait encore ce que le Sénat déciderait dans le cas du sénateur Haydon.

\$125,000 POUR LA TETE DU COMMANDANT

GENEVE, 4. — Le premier rapport de la commission d'enquête de la Société des Nations en Mandchourie, publié ici aujourd'hui, ne fait aucune recommandation pour établir les responsabilités de la situation à Mandchourie.

Il cite les faits soumis par les autorités japonaises qui ont déclaré que le gouvernement chinois n'exerce maintenant aucune autorité sur les diverses parties de la Mandchourie.

Il cite également les rapports des autorités militaires japonaises à l'effet que les "bandes militaires" paraissent avoir augmenté en nombre depuis que les Japonais ont occupé Moukden en septembre.

Les Japonais, dit le rapport, ont établi le réseau de la Chine, occupant Haïlin en route, et s'est rendue dans la direction de Moukden, à 15 milles plus à l'est. A cet endroit, elle s'est attaquée à une troupe de 4,000 rebelles, et la bataille se continue encore aujourd'hui.

Les Japonais ont perdu 16 morts et 13 blessés, dans la bataille de Oukimho, lundi, tandis que les Chinois se sont fait tuer 200 hommes, manquant des rapports japonais.

Le général Tintcho, premier chef de la révolte chinoise, paraît coopérer encore aujourd'hui avec le général Li Tou, dans la vallée de la Soungari. Les deux généraux chinois ont offert une récompense de 500,000 dollars mexicains (environ \$125,000) pour la tête du général Hirose, commandant-en-chef des Japonais.

La révolte a éclaté de nouveau le long du réseau Houlan-Hailou, au nord d'ici, où les anciens partisans du général Maï Tehan-Shen se rebellèrent et dynamitèrent un pont. La brigade japonaise du général Murali, qui arrive justement de la section orientale du réseau de la Chine, est partie dans la direction du nord, sur des trains blindés, pour étouffer cette nouvelle révolte.

LA "TRIBUNE"

NE PARAITRA PAS DEMAIN

Demain, fête de l'Ascension, la "Tribune" ne sera pas publiée.

Immédiatement après le vote, le sénateur Dandurand lit la lettre de démission du représentant de la division de Wellington, qui annonce sa détermination de rompre toute affiliation avec ses "ennemis politiques". — Le sénateur Aylesworth, ex-ministre de la Justice dans le cabinet Laurier, expose la partisanerie et la malice qui caractérisent le rapport de la majorité

LES SENATEURS EN CAUSE ETAIENT ABSENTS

(Presse Canadienne)

OTTAWA, 4. — Aujourd'hui, au Parlement, le Sénat siège. A la Chambre des Communes, le débat se continue sur la résolution du gouvernement relative à l'aide au chômage.

Hier, le Sénat a adopté le rapport de son comité d'enquête sur la Beauharnois, par un strict vote de 34 à 27, après quoi le sénateur Dandurand a lu la lettre de démission du sénateur W.-L. McDougald, l'un des sénateurs nommés dans le rapport.

Hier, la Chambre des Communes a adopté en troisième lecture le bill qui remplace la police provinciale des trois provinces des prairies et des provinces maritimes par la Police Montée Canadienne. Le débat s'est continué sur la résolution du gouvernement pour aider les chômeurs.

Lettre de McDougald

Portant un dernier coup à ses "ennemis politiques", le sénateur Wilfrid Laurier McDougald a démissionné du Sénat, hier soir. Cette démission suivit immédiatement le vote strictement partisan qui adopta le rapport du comité d'enquête sénatorial qui condamne les relations de ce sénateur avec l'entreprise de la Beauharnois.

Dès que le vote eut été pris, le sénateur Raoul Dandurand, leader libéral, se leva au milieu d'un silence de sénateurs et de la lecture de la lettre de démission de M. McDougald. Ce dernier y déclare que seule la partisanerie politique a inspiré la censure portée contre lui. Puis, le sénateur montrealais ajoute : "Quant aux membres du parti conservateur, au Sénat, qui n'ont pas hésité à tout faire pour me détruire politiquement et personnellement, je ne désire plus avoir d'autres relations avec eux."

Le rapport du Sénat condamne également l'hon. sénateur Haydon, un autre sénateur libéral. Quant au troisième, l'hon. Donat Raymond, M. Meighen et autres sénateurs conservateurs ont pleinement justifié sa conduite.

Aucun des sénateurs visés n'était présent au vote. Il était entendu que l'adoption du rapport indiquait l'intention de la majorité du Sénat de chasser les sénateurs Haydon et McDougald. La démission de M. McDougald l'absout de toute autre censure, et rien n'indiquait encore ce que le Sénat déciderait dans le cas du sénateur Haydon.

Un président

C'est la première fois dans les annales parlementaires du Canada qu'un sénateur est censuré par ses collègues. Le vote d'hier constitue l'un des derniers chapitres d'une longue chaîne de répercussions qui suivirent les premières attaques portées contre la Beauharnois, à la Chambre des Communes, avant la dernière élection, par Robert Gardiner, chef des Fermiers-Unis.

Les attaques contre les sénateurs Haydon et McDougald se concentrent sur leurs relations avec l'entreprise. On les accuse d'avoir "prostitué" leurs fonctions publiques et d'avoir placé leur propre intérêt financier au-dessus de leurs responsabilités sénatoriales.

Entraînés par ces attaques, le sénateur Haydon et le sénateur Raymond ont accepté des honoraires légaux de la Beauharnois qui, a-t-on déclaré, était ministériel pour le gouvernement du Dominion pour faire ratifier ses projets hydro-électriques. Le sénateur Haydon fut aussi condamné pour avoir reçu environ \$700,000 en fonds électoraux de la part de R.-O. Sweeney, qui était alors le président de la Beauharnois. Le comité d'enquête décide qu'il n'était pas convenable pour un sénateur, d'accepter des contributions politiques d'une compagnie qui comptait sur le gouvernement pour obtenir des franchises et concessions.

Quant au sénateur McDougald, il fut censuré pour relations financières directes avec la Beauharnois. On l'accusa d'avoir siégé dans un comité parlementaire qui enquêtait sur les possibilités hydro-électriques du Saint-Laurent, alors qu'il était intéressé dans la Beauharnois et autres projets de cette nature. On l'accusa de n'avoir pas alors révélé ces faits au comité. On déclara aussi qu'il avait, en circonstances, ses déclarations, telles que caractérisées durant le débat par le sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement, "n'étaient conformes ni à la candeur ni à la vérité."

Les galeries furent bondées de spectateurs, hier, jusqu'après minuit. (A suivre en page 11)

Biographies des trois sénateurs

OTTAWA, 4. — Le sénateur Wilfrid Laurier McDougald, qui a donné sa démission au Sénat, hier soir, après l'adoption du rapport du comité sénatorial qui le censura sévèrement, fut et le sénateur Andrew Haydon, pour leurs relations avec l'entreprise de la Beauharnois, faisait partie du Sénat depuis 1926.

Le Dr McDougald est âgé de 50 ans. Né à Alexandria, Ontario, il suivit l'Université, puis devint un éditeur dans les affaires de compagnies industrielles, en occupant le poste de directeur dans bon nombre de compagnies de mines, de pétrole, et de navigation.

En 1925, il fut nommé président de la Commission du Port de Montréal et fut appelé au Sénat en juin 1926 pour la division de Wellington (Sherbrooke). Il fut président de la Beauharnois Corporation, alors qu'elle était à ses débuts. Il fut partie des principaux clubs en plusieurs villes.

Le sénateur Haydon est âgé de 56 ans, et est né à Pakenham, Ontario. Il fut un étudiant brillant dans son université, remportant des degrés à l'Université Queen de Kingston avec deux médailles et avec les premiers honneurs en anglais, en histoire et en sciences politiques.

Avocat de sa profession, il était l'un des administrateurs de l'Université Queen depuis 1921. Il fut secrétaire de la convention nationale libérale en 1919, et secrétaire général du comité d'organisation nationale du parti libéral de 1920 à 1922. Il fut appelé au Sénat en 1924.

Le sénateur Donat Raymond, que M. Meighen et les sénateurs conservateurs ont exonéré de tout blâme dans l'affaire de la Beauharnois, est âgé de 52 ans, et natif de St-Stanislas de Kotska, Québec. Il fut nommé au Sénat en 1926. C'est un financier et il est directeur d'un grand nombre d'entreprises commerciales. Le sénateur Raymond est un libéral, et il demeure à Montréal.

LE SOVIET EST

PRET CONTRE

TOUT ENNEMI

C'est ce que déclare le commandant de l'armée rouge, en dénonçant les provocations des Japonais.

MOSCOU, 4. — Les journaux de Moscou publient aujourd'hui un discours prononcé par le général Vassili Constantinovich Bachev, commandant de l'armée rouge à Khabarovsk, dans lequel il avertit l'univers que bien que le Soviet de Russie désire la paix, il est prêt à défendre ses frontières contre tout ennemi.

La publication du discours du général Bachev coïncide avec l'accusation que les Japonais ont formellement faite contre le Soviet de Mandchourie comme prétexte à la saisie du chemin de fer chinois de l'Est, dont la Russie est co-propriétaire avec la Chine.

Une dépêche de Khabarovsk mande que les employés soviétiques du chemin de fer chinois de l'Est à Harbin ont été arrêtés et elle ajoute qu'une enquête sur le dynamitage d'un pont sur la rivière Singari aboutit les citoyens du Soviet de tout rapport avec l'incident et établit qu'il fut provoqué par "certains cercles militaires japonais qui cherchent à aggraver les relations entre le gouvernement soviétique et les gouvernements mandchou et japonais."

Ces provocations, ajoute la dépêche, ont pour but "l'arrestation des chefs des institutions soviétiques en Mandchourie et la saisie du chemin de fer chinois de l'Est pour divertir en même temps l'attention publique de la rébellion croissante des groupes chinois."

ST-PIERRE ATTEND L'HEURE FATALE

UNE EXCURSION D'EX-RESIDENTS DE SHERBROOKE

A l'occasion de la semaine de l'Exposition de Sherbrooke, la Chambre de Commerce propose d'organiser une excursion de "visite à Sherbrooke" de tous les anciens résidents de Sherbrooke qui se trouvent dispersés par la province et même dans la Nouvelle-Angleterre. Le comité de publicité de la Chambre, sous la direction de M. E. J. Page, est chargé d'étudier le projet et d'obtenir l'adhésion des chemins de fer.

M. Page est d'avis que des trains spéciaux venant de Boston et de Manchester pourraient facilement amener à Sherbrooke des milliers de personnes qui sont toutes intéressées de près et de loin à la cité de Sherbrooke, par leurs relations ou leur parenté. Il demande que les directeurs de l'Exposition organisent un programme spécial en faveur de cette visite des anciens résidents de Sherbrooke.

PIONNIER DU TELEPHONE A SHERBROOKE

M. M. Graham, gérant de la Compagnie Bell, relate la part prise par M. Carlos Skinner à l'installation du service.

DURS DEBUTS

M. Matthew Graham, gérant de la Compagnie Bell à Sherbrooke, a exposé des faits intéressants sur l'histoire de l'établissement du téléphone dans Sherbrooke et les Cantons de l'Est, au cours d'une causerie donnée hier soir devant les membres du Club Rotary de Sherbrooke. Il a associé aux débuts du téléphone en cette ville le nom de Carlos Skinner, père de l'ex-maire de Sherbrooke, qui a installé le premier système téléphonique dans les Cantons de l'Est, entre Waterloo et Montréal en 1878.

Carlos Skinner, dit le conférencier, était un mécanicien expert très versé dans les appareils électriques; il inventa un récepteur qu'il mit en usage dans son magasin des sons arrivés à Sherbrooke en 1878, récepteur qui reliait le magasin à sa résidence; durant l'automne de la même année, il installa le premier système d'alarme à Sherbrooke, avec 13 boîtes d'appel, système qui fonctionnait pendant plusieurs années. Il fabriqua ensuite son propre téléphone et put communiquer avec Montréal pour tenir la première conversation de longue distance en cette province.

Longue lutte

Plus tard Carlos Skinner devint l'agent local de la Compagnie Bell et dut subir la concurrence de la "Dominion Telephone Company", dont l'agent était W. S. Dresser, un des vieux résidents encore vivant de Sherbrooke. Pour vaincre cette opposition, il offrit des conditions spéciales d'abonnement; il obtint 131 clients nouveaux et tout allait à merveille, quand une difficulté survint avec le chef de police Robert Davidson au sujet d'un système d'alarme dont les fils se trouvaient installés sur les poteaux de la Compagnie Bell.

La querelle s'envenima et Skinner fut remercié de ses services par la Compagnie; la Compagnie réclama ses appareils qui étaient installés dans le magasin de M. Skinner et ce dernier refusa et commença la bataille légale avec la Compagnie, qu'il gagna en partie après plusieurs années. A cette époque, les appareils devaient être fabriqués sur place et ne pouvaient être achetés facilement comme aujourd'hui; ils étaient donc très coûteux et M. Skinner ne savait tout le premier, les sous-traitants se terminèrent quand M. Skinner reçut une compensation de salaire de trois années.

Avec cet argent, M. Skinner lança sa propre compagnie de téléphone sous le nom de "Sherbrooke Telephone Association"; après de premiers succès, la compagnie nouvelle devint la "People's Telephone Company" et subseqüemment la "Eastern Townships Telephone Company", qui existe encore aujourd'hui et dont M. A. C. Skinner, ex-maire de Sherbrooke, est aujourd'hui le président.

Un compromis

Cette compagnie rivale obtint un grand succès dans les Cantons de l'Est, poursuivit M. Graham, et quand M. Carlos Skinner, le fondateur, se retira en 1910, elle était en pleine prospérité. En 1912, la Compagnie Bell offrit un compromis à la "E. T. Telephone Company", compromis qui fut accepté, par lequel la Compagnie Bell de-

Le condamné est arrivé ce midi de Bordeaux et a été reconduit dans la cellule occupée déjà par Poliquin et Vincent. — Préparatifs de l'exécution de vendredi. — Commutation de peine peu probable.

LE MEURTRIER EST RESIGNE A SON SORT

Pierre alias Albert St-Pierre, qui doit être pendu vendredi matin dans la Cour de la prison communale pour le meurtre de René Malloy à Hereford le 12 novembre 1930, est descendu du convoi du Pacifique Canadien entrant en gare à midi et cinq aujourd'hui, escorté de plusieurs policiers de la Sûreté Provinciale, dont l'officier Joseph Pagé. Il a été conduit à la prison commune dans une cellule où il ne sortira que pour marcher à l'échafaud.

L'arrivée de St-Pierre à Sherbrooke a passé inaperçue, quoiqu'à cette heure du dîner, d'autant plus que les autorités à Sherbrooke tenaient à garder secret le moment précis de l'arrivée du condamné à mort, afin d'éviter tout attroupement.

A son arrivée à la prison commune, St-Pierre a été logé dans un grand quartier au premier étage où furent jetés Poliquin et Vincent avant de payer leur dette à la société. Le condamné à mort et les policiers qui l'accompagnaient ont été reçus à la gare par le gouverneur J. A. Charest, de la prison.

Troisième exécution

On a terminé tard cet avant-midi, l'installation du gibet dans la cour de la prison commune, qui sera le théâtre de la troisième exécution capitale en l'espace de moins de quatre mois. Pendant tout l'avant-midi des détenus ont fait la toilette de la place où St-Pierre dit adieu à sa femme à ses deux fillettes, à son père et aux autres membres de sa famille. Cette pièce donne à l'extrême-droite de la bâtisse, sur la façade de l'établissement. Le bourgeois Ellis est attendu dans le cours de la journée de demain.

St-Pierre a été condamné à l'échafaud le 18 décembre dernier, pour le meurtre de René Malloy, accusé à laquelle répondaient aussi Véna Dubé de Hereford, condamné à cinq ans de pénitence pour "mauvais traitement" et son frère Adélard, dont le procès n'a pas encore eu lieu. L'exécution capitale avait d'abord été fixée au 18 mars, mais vu l'appel logé par le condamné, il obtint un sursis jusqu'au 6 mai. Vers la fin du mois dernier, l'appel de St-Pierre contre le verdict de meurtre et la sentence de mort, furent rejetés par la Cour d'Appel de même qu'une motion pour un autre sursis, afin d'en appeler à la Cour Supérieure, et c'est alors qu'une requête, demandant soit un nouveau procès pour le condamné, soit une commutation de peine, circula dans le comté de Compton et même à Sherbrooke, se couvrant d'environ 2,500 signatures. Cette requête est actuellement entre les mains du ministre de la Justice à Ottawa et l'on ne saura que tard demain, dans la nuit de jeudi à vendredi si le département de la Justice jugera à propos de rendre une décision jusqu'ici imprévue.

La police de Montréal a déclaré que depuis que l'appel du condamné a été rejeté, St-Pierre s'est résigné à son sort, qu'il mange bien et dort bien.

M. G. W. MURPHY ELU PRESIDENT DU ROTARY CLUB

M. George W. Murphy a été élu président du Club Rotary de Sherbrooke, hier soir, à l'élection annuelle des officiers. M. Bert Williams a été réélu secrétaire. Les quatre autres directeurs élus sont: M. M. Edouard Caron, Robert G. Davidson, Douglas Stevenson et Louis Rosenbloom.

M. Murphy doit convoquer sous peu les directeurs pour répartir leurs fonctions respectives. Il succède à M. B. N. Holtham, qui vient de terminer son terme d'une année.

ADHESION AU "BOULEVARD" PERRAULT

A l'exemple du conseil municipal la Chambre de Commerce de Sherbrooke a donné hier soir son adhésion au projet de donner le nom de "Boulevard Perrault" à la route principale de Sherbrooke. M. B. qui traverse l'une des sections les plus importantes des Cantons de l'Est.

La résolution a été proposée par M. Emile Lévesque, appuyée par M. E. J. Page, et adoptée à l'unanimité.

Les évaluateurs recevront \$5 par jour comme rémunération et devront pourvoir à leurs propres moyens de transport. Pour les prochains quatre mois, le conseil se réunira le soir à 7 heures, heure normale.

Le conseil en est à sa troisième séance et tout semble fonctionner avec satisfaction.

ELECTIONS DU CANTON STANSTEAD

La nomination aura lieu à Fitch Bay et à Casville, le 11 courant. — Projet de division du canton.

DANS LE CANTON OGDEN

(Spécial à la "Tribune"). TOMIOFIOBIA. 4. — La réunion régulière du conseil du Canton Stanstead a eu lieu cette semaine, sous la présidence du maire P. W. Baldwin et en présence des conseillers Cochrane, Cass, Kimpton, Parkhill, Atson et Pateux. Après l'adoption des comptes pour l'entretien des chemins d'hiver et la présentation de quelques comptes pour les chemins d'été, le conseil s'occupa de l'élection des conseillers. Trois conseillers se retirent cette année: M. Cassau au siège No 2; M. Kimpton au siège No 3 et M. Pateux au siège No 6. La nomination a été fixée au 11 mai, à Tomiofio, entre 10 heures du matin et midi; s'il y a contestation, l'élection aura lieu le 18 mai, la votation se fera à Fitch Bay et à Casville, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre de M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires Municipales, au sujet d'un projet de division du Canton; cette division serait faite entre les 9ème et 10ème Rang et placerait les Rang 10, 11, 12, 13 et 14 dans un Canton qui sera désigné sous le nom de Stanstead-Est.

Le conseil n'a fait valoir aucune opposition au projet. Les conseillers adoptent ensuite une résolution pour attribuer la somme qui sera laissée à la discrétion du conseil et du surveillant de chaque siège du Canton. Le maire et le secrétaire ont été autorisés à faire un contrat avec la municipalité d'Ogden au sujet du banc de gravier et de l'hôtel-de-ville.

Au canton d'Ogden

La séance régulière du conseil de la municipalité d'Ogden a eu lieu sous la présidence du maire W. B. Bullock. Les conseillers Rediker, Bacon, Miller, Burgess, Lussier et Burbank étaient présents.

Une résolution a été adoptée pour solliciter l'approbation du ministre des Affaires Municipales, en vertu de l'article 80 du Code Municipal, de former six sièges dans la municipalité, comme suit: Siége No 1, M. E. E. Rediker; siége No 2, Jas. Bacon; Siége No 3, Geo. Burgess; siége No 4, W. O. Miller; siége No 5, Adélard Lussier et siége No 6, E. R. Burbank.

Les surveillants de chemins suivants ont été nommés, pour la saison de 1932: sièges Nos 1 et 2, W. R. Young; sièges Nos 3 et 4, B. J. Hastings; sièges Nos 5 et 6, Ward Derrick; siége No 6, Ward Derrick.

Le conseiller Rediker a été choisi à l'unanimité maire-suppléant pour le Canton.

Les évaluateurs recevront \$5 par jour comme rémunération et devront pourvoir à leurs propres moyens de transport. Pour les prochains quatre mois, le conseil se réunira le soir à 7 heures, heure normale.

Le conseil en est à sa troisième séance et tout semble fonctionner avec satisfaction.

Service d'Ajustement de Patrons

Mme Letzing, de la Pictorial Review Company

Sera à notre magasin, vendredi de cette semaine, pour ajuster les patrons de votre choix à votre taille individuelle et y apporter toutes les transformations nécessaires. Si votre taille varie des mesures ordinaires, vous trouverez ce service inestimable.

Elle vous renseignera aussi sur les patrons spéciaux pour personnes de forte taille et sur les nouveaux vêtements "fondation" "Smart-fit" qui font disparaître tout problème d'ajustement.

LES PATRONS IMPRIMES PICTORIAL Incorporent les plus nouvelles et plus frappantes créations de Paris.

C. O. SAINT-JEAN LIMITEE

Au Rez-de-Chaussée.

Le cas du Dr Tracy sera définitivement réglé, cet après-midi

L'échevin J. C. Morin convoque le comité d'hygiène dont il est le président, cet après-midi à 4 heures, pour traiter de l'inspection des viandes au marché Lansdowne et "décider du cas du Dr A. W. Tracy", nous dit M. Morin.

"Nous avons reçu une lettre du Dr E. C. Gauvin, inspecteur fédéral des viandes," dit M. Morin, "qui nous expose qu'il ne peut expédier une autre partie du quartier de bœuf pour analyse, vu que le quartier de bœuf qui a été saisi par le Dr Tracy se trouve hors de contrôle. Le Dr Gau-

vin ajoute que c'est le Dr Tracy lui-même qui a expédié aux laboratoires des Recherches Scientifiques à Ottawa le morceau de bœuf en question et qu'il aurait mauvaise grâce de se plaindre aujourd'hui qu'il n'a pas eu justice en cette affaire.

"Le comité d'hygiène va vérifier les choses aujourd'hui même," dit M. Morin, et nous allons régler définitivement le cas du Dr Tracy et adopter un système plus adéquat de l'inspection des viandes au marché Lansdowne."

Grande campagne pour améliorer la circulation

Sur toutes les routes, les officiers appréhenderont les automobilistes en marge de la loi.

AVERTISSEMENT DU CHEF CAMIRAND

chinois déclarent pas.

Déclaration du chef Le chef Camirand nous dit aussi: "Les personnes qui seront appréhendées pour violation de ces règlements seront averties sévèrement et dans le cas d'une deuxième offense, elles seront traduites devant les tribunaux. On comprend qu'une lumière peut manquer de temps à autre, mais il arrive souvent que lorsqu'un automobiliste est ainsi appréhendé, il s'exécute en disant qu'il réparera le mal au garage voisin, et ainsi de suite, il peut faire une longue course sans s'arrêter. Nous conseillons aux automobilistes de porter avec eux des ampoules supplémentaires, et ainsi, ils n'auront pas de problèmes avec les autorités. Nous demandons aussi aux automobilistes de signaler avec leur main aux bifurcations: ils aideront ainsi aux officiers de circulation et s'éviteront eux-mêmes des accidents toujours à craindre."

Le chef nous dit que cette campagne dans le but d'améliorer la circulation partout, commence aujourd'hui même.

- 1o: des automobilistes qui porteront des licences ou numéros rendus invisibles par la boue ou autres saletés;
- 2o: des automobilistes qui n'auront pas de licence de chauffeur;
- 3o: des automobilistes qui ne seront pas munis des plaquettes d'enregistrement de 1932;
- 4o: des automobilistes dont les lumières d'arrière des ma-

SUR LE CURB (MONTREAL)

Alax Oil	70-71
British American Oil	67-68
Beaumont Power	53-54
Dist. Seagrams	33-34
Dome Mines Ltd.	9-10
Eldorado	106-107
Falconbridge Nickel	80-81
Granada Gold	90-91
Lake Shore Gold	20-21
Hollinger Cons.	4-5
Hiram Walker	2-3
Imperial Tobacco	6-7
Imperial Oil	8-9
Int. Petroleum	11-12
Lake Shore Gold	27-28
Moss Mines	35-36
Mining Corp.	76-77
McLeod River	3-4
Noranda Mines	13-14
Page Hersey	44-45

BOURSE DES GRAINS

Cours d'aujourd'hui par J. E. FRECHETTE, Edifice Metropole.	
WINNIPEG BLE	
Mal	67 1/2
Juillet	62 1/2
AVOINE	
Mal	34 1/2
Juillet	32 1/2
COTATIONS	
Culvre	5 1/2
Fonds	21 1/2
Argent	27 1/2
Sherritt Gordon	35-36
Siscoe Gold	57-58
Can. Power pld.	88-89
St. Hughes	3.50
Ventures	25-26
Wright Hargreaves	2.22

LE MAGASIN SERA FERME JEUDI TOUTE LA JOURNEE.

MAGASIN DUGRÉ

EPICERIE LICENCIEE

Un simple coup d'oeil sur les prix spéciaux que nous vous offrons. Vous mettez au courant du fournisseur que vous avez à choisir. Nous vendons au plus bas prix possible, des marchandises qui rivalisent avantageusement avec toute compétition.

Tél. 2418 — 2419. 142 MARQUETTE

Comme par le passé, nous continuerons à vendre les Bières et Porters, et nous ferons la livraison à tous les soirs de la semaine jusqu'à 11 heures dans toutes les parties de la ville.

Beurre de crèmerie pasteurisé "Silver Gold" le meilleur, la livre 16c
Belles patates blanches du N. B., la poche 42c
Fèves blanches, 10 lbs. 17c
Fèves Catelli, grosse boîte 10c

Savon P. & G. White	35c	Blé d'Inde sur épis, 2 grosses boîtes	25c
Naptha, 10 barres	27c	Graisie Shortening, 2 lbs.	21c
Corn Starch, 3 bies.	27c	Blé d'Inde, 3 bies.	25c
Corn Flakes, Kellogg, 3 bies.	23c	Tomates, 6 grosses boîtes	48c
Fèves blanches, la poche, 2 minot	1.99	Gelatine, 6 paquets	28c
Farine à pâtisserie, 24 lbs.	32c	Raisin Seedles, 2 lbs.	20c
Macaroni, Spaghetti, Vermicelli, 5 lbs.	29c	Chips ou Oxydol, gr. pot.	21c
Belles grosses oranges sucrées, et sans pépins, la douzaine	29c	Pois à soupe, 6 lbs.	25c
Eau javel, 4 bouteilles	17c	Beau riz glacé, 5 lbs.	25c
Savon O. K., 10 barres	33c	Farine Purité, sac, 24 lbs.	79c
Lessive Comfort, 3 bies.	25c	Farine Purité, 98 lbs.	2.74
Empois chinois, 2 pnts.	23c	Gruau, sac 20 lbs.	79c
Soupes Tomates ou légumes, 3 bies.	25c	Cocoa Fry's, la boîte	21c
Confitures aux fraises, pot 40 onces	29c	Biscuits marshmallow, boîte, 5 lbs.	57c
Nettoyeur chinois, 3 bies.	25c	Marinades mélangées, gros pot	27c
Poires, 2 grosses boîtes	35c	Olives, gros pot	37c
Lait Eagle, la boîte	21c	Moutarde, 2 gros pots	35c
Lait St-Charles, 2 boîtes	25c	Gelée, pomme et fraise, chaud, 4 lbs.	37c
Ketchup, 2 gr. bott.	25c	Bon thé vert ou noir, lb.	32c
Graisie, chaudière, 20 lbs.	1.74	Café Hôtel Spécial, la lb.	27c
		Papier toilette, 9 rouleaux	25c
		Bons Balais, 5 cordes, ch.	25c

Ainsi que bien d'autres articles sont réduits pour les prochains 6 jours. — Nous avons aussi un assortiment de fruits et légumes frais, que nous vendrons à prix réduits.

WATERVILLE POUR LA ROUTE DE LIAISON

Les conseillers approuvent la lettre de l'hon. J. E. Perrault et demanderont le parachèvement des travaux.

REUNION PUBLIQUE

Le parachèvement de la route Sherbrooke-Derby Line dans la section de Waterville soulève un intérêt profond parmi la population de Waterville. La lettre de l'hon. J. E. Perrault, ministre de la Voirie, exposant les faits en réponse à la résolution de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, a eu le bon effet de diminuer, dans une forte proportion, l'opposition qui régnait jusqu'ici parmi les contribuables de cette municipalité.

Les conseillers municipaux se sont réunis en comité spécial pour discuter de la chose et se sont prononcés en faveur de la recommandation du ministre qui concorde d'ailleurs avec les tracés qui ont été exécutés par les ingénieurs de la voirie de continuer la route depuis la ferme Cameron jusqu'au passage à niveau Prouty du côté-est de la rivière Massawippi; ils se sont déclarés satisfaits de la route de liaison qui ira rejoindre la route principale, depuis le centre du village de Waterville jusqu'à la ferme Cameron.

Délégation à Sherbrooke

Les conseillers ont organisé une délégation pour intervenir les autorités à Sherbrooke dans ce but et pour hâter l'exécution des travaux, sur la nouvelle section. La Compagnie "Eastern Townships Contracting and Paving", dont M. Robert G. Davidson est le président, a son outillage tout prêt pour commencer les travaux préparatoires de nivellement sur le nouveau profil de la route. L'ingénieur de la Compagnie, M. A. Lehman, est à Sherbrooke depuis quelques jours et s'organise pour entreprendre les travaux dès que l'ordre officiel sera donné.

Le conseil municipal de Waterville doit tenir une réunion générale de tous les contribuables pour leur exposer la situation et obtenir leur assentiment sur la décision que la majorité des conseillers a adoptée en principe. Cette réunion devait être tenue aujourd'hui même, mais elle a été retardée à la semaine prochaine, à cause de circonstances incontrôlables.

RECETTES DU CANADIEN NATIONAL

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 30 avril 1932 se sont élevées à \$3,612,949 contre \$4,869,579 durant la semaine correspondante de 1931, une diminution de \$1,256,630.

Adhésions à une exposition des produits locaux

Plusieurs compagnies se rallient au projet de la Chambre de Commerce. — Un stimulant à l'achat chez nous.

POUR LE TOURISME

M. E. J. Page insiste sur l'importance de donner à l'exposition un cachet français pour attirer l'étranger.

CHALET DE VIEUX MEUBLES

Les directeurs de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, réunis hier soir à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. J. S. Bourque, ont fermement endossé la proposition du président de tenir à Sherbrooke une exposition des "produits fabriqués à Sherbrooke" et de lancer en même temps une campagne d'achats à Sherbrooke. M. Bourque a exposé son projet qui a soulevé un intense intérêt.

Cette exposition pourrait être organisée durant les mois d'été, alors que le tourisme est en pleine activité, dit M. Bourque, et les visiteurs de Sherbrooke seraient doublement intéressés de constater tout ce que les ouvriers de Sherbrooke fabriquent en produits industriels les plus variés. "Même les citoyens de Sherbrooke, ajoute M. Bourque, ignorent ces produits, dont le nombre est surprenant: l'exposition servirait à les renseigner d'une manière pratique et à les encourager à se procurer de préférence ces articles fabriqués chez nous, par notre main-d'œuvre, par nos industriels."

M. Bourque cite alors les principaux articles fabriqués "chez nous", comme les bas de soie, les sous-vêtements, les pyjamas de soie, les étoffes à vêtements, les tissus de laine et de coton, les semelles et les talons de caoutchouc, la gomme à mâcher, les liqueurs douces, les balances, les compresseurs, les ponts en acier, et le reste.

"Nous pourrions faire une exposition très variée et très utile de tous ces produits, poursuit M. Bourque, et nous attendrions le deuxième but de cette exposition, à savoir stimuler le commerce local et pousser les citoyens à acheter davantage de ces produits à Sherbrooke même."

Adhésion des compagnies

Le secrétaire, M. A. Deslauriers, donne ensuite lecture des lettres d'adhésion que ce projet d'exposition a recueillies de la part des manufacturiers locaux. La Compagnie J. H. Bryant offre aux organisateurs de l'exposition d'ouvrir son établissement au public et d'exposer ses principaux produits en fait de liqueurs douces. La Compagnie (A suivre en page 11)

OBSERVONS LE DIMANCHE

L'Etat canadien, par le Parlement fédéral, les législatures et les conseils municipaux, a pris position sur cette question de l'observance du dimanche. L'Etat canadien a déclaré accepter sur ce point les données du christianisme; il a reproduit, dans sa législation postérieure, l'obligation de l'observance du dimanche. La conséquence, c'est que les professionnels du dimanche ne vont pas seulement à l'encontre d'une loi religieuse, mais également à l'encontre d'une loi civile. La conséquence encore, c'est que les autorités publiques — celle qui ayant été mise dans notre législation — ont l'impérieux devoir de la faire observer. (Antonio Perrault, C.R.)

PROCES PAR JURY POUR VOL DE SAVON

Un jeune homme, accusé de s'être emparé d'un rasoir et d'un blaireau, veut être jugé par ses pairs.

Accusé d'avoir volé un rasoir, un blaireau et un morceau de savon, un jeune homme de cette ville, Eugène Desory, a préféré, ce matin, choisir une enquête préliminaire "pour ensuite avoir son procès devant les jurés de la Cour du Banc du Roi" comme dit la formule. Le prévenu est accusé de ce vol par Austin Millan, également de Sherbrooke. Desory a opté pour ce genre de procédure à la place d'un procès sommaire, et son enquête a été fixée à vendredi.

On a aussi fixé à la semaine prochaine, les procédures préliminaires dans le cas du jeune Adrien Leprieux, d'East Angus, accusé par son père d'avoir tenté de tuer ses frères Lucien et Alphonse avec un couteau à boucherie. Comme le plaignant n'était pas à la Cour encore ce matin, le président du tribunal, le magistrat Lemay, a déclaré que si la prochaine comparution de l'accusé, le plaignant ne se présentait pas à la Cour, il renverrait la plainte.

— Le mot "efficacité" est le fanion du jour. L'annonce enseigne l'efficacité dans les achats. Prenez une leçon d'économie domestique, chaque jour, en lisant les annonces dans votre journal.

Nous Cherchons des Hommes Qui Comprennent la Nature Humaine



NOTRE genre d'affaires exige que les hommes que nous prenons comme associés aient un bon jugement, une réputation intègre, pouvant déployer une activité énergique tout en restant courtois et aimables. Nous avons besoin des hommes possédant ces qualités dans chacun des comités nommés plus bas.

Notre Compagnie fait affaires dans tout le Dominion; chaque représentant aura donc dans son travail, l'appui d'une organisation solide et puissante. C'est une proposition sérieuse avec rémunération généreuse, mais ce n'est pas un "scheme" ni un "Get Rich Quick", et les

vendeurs "à haute pression" sont priés de ne pas se donner la peine de nous écrire. C'est plutôt une chance exceptionnelle pour un homme sérieux de s'établir solidement pour la vie dans un genre de travail qui lui permettra de devenir en peu de temps un des citoyens éminents de sa ville ou de son village.

Si vous êtes ambitieux, travailleur, sobre et perspicace vous avez tout à gagner, et rien à perdre, à nous faire parvenir IMMEDIATEMENT la formule ci-jointe afin que nous puissions faire connaissance et entrer en de plus amples négociations.

Les territoires que nous avons à offrir sont situés dans les Comtés suivants:

Arthabaska	Megantic
Brome	Richmond
Compton	Sherbrooke
Droeu-mont	Westmead
Frontenac	Shefford
Missisquoi	Wolfe

Demande de Renseignements

Casier — 138 Sherbrooke, Qué.
Messieurs:—Veuillez S.V.P. m'envoyer tous les renseignements; votre proposition m'intéresse.

Nom et Prénom

Adresse

LA TRIBUNE

LA TRIBUNE LITTÉRAIRE
11, rue MARQUETTE, Sherbrooke, Qué.

Fondée le 10 février 1919.

FLORIAN FORTIN, Prés. et Adm.
Service de la Presse Canadienne,
de la Presse Associée (E.-U.)
de l'Agence Reuters (Europe)

ABONNEMENTS:—Livraison à domicile \$5.00 par an;
Par mail: Cantons de l'Est, \$4.00 par an; ailleurs
en Canada: \$5.00; États-Unis et Europe: \$6.00 par
an. Strictement payable d'avance.

Représentants aux États-Unis:
Burke Kippers & Mahoney

Téléphone: Table d'échange 971.

MERCREDI, 4 MAI 1932

Demandez, et vous recevrez

Une dépêche d'Ottawa relatait hier que le gouvernement Bennett a prêté, la semaine dernière, près de trois millions, soit plus exactement \$2,790,000 à trois provinces de l'Ouest: la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta, pour aider les cultivateurs de cette partie du pays à se procurer des grains de semence.

Contre ce geste du gouvernement, rien à dire; au contraire, Ottawa se doit d'aider les agriculteurs de l'Ouest à traverser sans trop de misère les temps difficiles que nous vivons. Il le fait et fait bien.

Ce qui n'est pas aussi beau, c'est l'indifférence dont le gouvernement Bennett fait preuve à l'endroit des cultivateurs de la province de Québec.

Malgré les protestations de plusieurs députés libéraux de la Chambre des Communes, les cultivateurs québécois n'ont bénéficié, à cette session, d'aucune mesure propre à leur être d'un bienfaisant secours; il y en a pourtant beaucoup à qui un petit coup de main ne nuirait pas; il y en a pourtant beaucoup qui, en 1930, accordèrent leur pleine confiance à ceux qui actuellement détiennent les rênes du pouvoir.

Le plus curieux de tout, c'est le silence complet de la représentation ministérielle québécoise. Silencieux, M. Sauvé, qui avait promis une prime sur le beurre; silencieux, M. Durand, qui, tant de fois, pleura sur le sort des producteurs de fromage; silencieux les autres, qui affirmaient que les artisans du sol n'étaient pas bien traités par le gouvernement King.

Et pendant que tous ces bons messieurs restent cois, Ottawa prête des millions aux provinces de l'Ouest, à la demande des députés et des ministres de cette partie du pays...

Pourtant, tous les cultivateurs canadiens ne sont-ils pas égaux devant l'assiette aux impôts?

Herriot, de l'avant

Il ne semble pas que l'électorat français ait accordé, dimanche dernier, tout l'appui, toute la confiance qu'espérait M. André Tardieu. Non seulement le groupe républicain a essuyé, à cette élection, des pertes considérables, qui mettent en danger et son prestige et sa puissance d'agir, mais il s'est produit, dimanche, un écart considérable vers la gauche, qui ramènerait les positions des radicaux-socialistes, un écart à ce point important que M. Herriot est presque certain de pouvoir tenir ses adversaires à une assez grande distance, lors de la prochaine et seconde consultation populaire.

Nous écrivions ici même samedi dernier, que dans une élection en France, les partis en lice ne doivent jamais perdre de vue le caractère versatile de l'électorat français. Assurément, M. Edouard Herriot escomptait beaucoup de la variabilité des idées du peuple français en matière politique, et le résultat du scrutin ne l'a point déçu.

Ajoutons, en marge de cette première manche des élections françaises, que M. Herriot, maire de Lyon depuis un quart de siècle sans interruption, est fort populaire dans sa région. C'est un homme très actif et très cultivé, mais dont les idées par trop avancées pourraient être funestes à la France.

Avec M. André Tardieu, la France pouvait être assurée d'un régime de modération; avec M. Herriot et les éléments prêts à se souder à son groupe, il y a beaucoup plus de risques que la politique française devienne trop arbitraire et trop remuante.

Un placement sûr

Un journal français s'emploie à démontrer que les meilleurs placements d'argent sont encore ceux qui visent à l'acquisition de propriétés immobilières. A ce sujet, voici ce qu'il écrit:

"Pourquoi laisser 'dormir' l'argent quand le marché immobilier—pour ne citer que celui-là—se prête aujourd'hui à des transactions on ne peut plus intéressantes.

Que les fonds disponibles soient consacrés à l'acquisition de maisons de rapport, d'appartements, de propriétés, voire même de simples fermes, leur emploi trouverait, avec des placements de cette nature, une sécurité que trop de gens ignorent pour n'avoir pas approfondi la question ou porté suffisamment leur attention sur cette branche importante d'activité.

Depuis une dizaine d'années, quel est le propriétaire qui ait eu à regretter d'avoir investi ses capitaux dans des affaires immobilières?

Au cours de cette période, celles-ci se sont avérées incontestablement fructueuses et dépourvues surtout de l'aléa dont les autres marchés nous offrent aujourd'hui un frappant exemple.

Peut-être objectera-t-on que ce genre d'opérations comporte une mise de fonds que tout le monde n'a pas à sa disposition. C'est là une erreur qu'il convient de dissiper.

Si chacun ne peut prétendre à la propriété d'un immeuble de vastes proportions, tout particulier possédant du crédit ou des espèces convertibles a la possibilité de devenir soit en totalité, soit en partie le maître d'un toit ou d'un pré dans la limite de ses ressources.

On ne saurait trop insister sur ce point. Même à une époque troublée, la sagesse ne consiste pas dans le fait de mettre de côté un avoir destiné à demeurer stérile, mais bien au contraire de songer à le faire fructifier en profitant des occasions multiples qui se présentent, comme tel est plus particulièrement le cas en ce moment."

Feuilles Volantes

Le franc n'est pas roublard.

La cloche fêlée appelle quand même.

L'ultime déménagement mène au cimetière.

Si chacun arrosait devant sa porte, on avalerait moins de poussière.

On s'explique que Tardieu éprouve du dégoût pour la salade lyonnaise.

Un caractère souple a déjà les trois quarts de ce qu'il faut pour être agréable.

Tout le monde est d'accord que le revers de la médaille a été vu assez longtemps.

Le philosophe le plus sévère et le plus intrinsèque éprouve lui-même quelquefois le besoin de rire.

Pour s'enrichir vite, le gouvernement devrait percevoir la taxe non pas sur le revenu réel des individus, mais sur le revenu que les vauriens disent avoir.

Une réclame nous apprend qu'il y a tout juste 131 ans que le cigare a été introduit en Amérique. Avant cela, les voyageurs de commerce devaient dépenser plus d'imagination pour convaincre leurs clients...

TRISTAN.

L'opinion des autres

Promesse tenue

Le ministre du Travail, l'honorable M. Arcand, avait inscrit à son programme, comme premier article: la gratuité du bureau de placement, et les classes laborieuses de la province de Québec sont à même d'observer aujourd'hui que la mesure rêvée ne s'est pas trop fait attendre.

(La Presse — Montréal).

Et bonjour monsieur l'Électeur!...

Les élections—quelles soit d'Arcadiens ou de parlementaires—opèrent un renversement des valeurs, lorsque valeurs il y a. Le candidat, au lieu de démontrer son savoir et ses capacités, essaye surtout de prouver à l'électeur qu'il est un phénix. Et s'il y réussit, l'autre ouvre un large bec et laisse tomber son vote.—Le Passant.

(L'Ami du Peuple — Paris).

Au pays de l'égalité

Si on en croit certains récits, le gouvernement des Soviets a décrété récemment la disparition de tous les ascenseurs de Leningrad — à l'exception de dix seulement.

C'est peut-être pousser un peu loin le principe social qui ne permet à aucun citoyen de s'élever au-dessus de son prochain.

(Le Courrier des États-Unis).

Reproche immérité

Il n'y a pas longtemps, un conservateur bien connu disait à un libéral: "Duplessis ne sera jamais chef, parce qu'il a manqué de loyauté à son chef Houde, dans l'affaire des contestations d'élections." En d'autres termes, on reprochera longtemps au député de Trois-Rivières de n'avoir encouru tout le ridicule de ses collègues.

(Le Soleil — Québec).

Les Beaux Vers

Pêcheur à la ligne

Quand le jour naît à l'horizon,
Radieux déjà, mais timide,
Quand dans les bois, l'épais gazon
De rosée est encore humide,

Coiffé d'un immense chapeau,
La gaule à la main, grave et digne,
Assis dans le fond d'un bateau,
Le bon bourgeois pêche à la ligne,

Tantôt triste, tantôt joyeux
—Juste à ce que le jour pâlisce—
On peut le voir suivre des yeux
Le bouchon qui sur l'onde glisse.

Enfin, quand, empourprant les cieux
Le soleil descend sur la plaine,
Quand tout devient silencieux,
De contentement l'âme pleine,

Avec le panier, vide ou plein,
Que son bras doucement balance,
Il rentre et puis... le lendemain,
Frais et dispos, il recommence.

Louis RAVET.

LA PROVINCE AURA ENCORE UN SURPLUS

La seule de toute la Confédération, elle annoncera un excédent de ses revenus sur ses dépenses le 30 juin.

TASCHEREAU ET CHOMAGE

(Presse Canadienne).

MONTREAL, 4. — La province de Québec sera encore en mesure d'annoncer un surplus des revenus sur ses dépenses à la fin de son année financière, le 30 juin, malgré la diminution des revenus, a déclaré l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, hier.

"Il est vrai que les revenus ont diminué", dit M. Taschereau, "mais suivant toujours notre politique d'économie bien établie, nous avons réussi à tenir les dépenses dans les limites de nos ressources.

"Le résultat sera celui qui a été prédit dans le dernier discours du budget. La province, probablement la seule de la Confédération, pourra se vanter d'un surplus à la fin de l'année financière.

"Quant au chômage, je désire faire la déclaration suivante: Il y a assez de vraie misère dans la province sans essayer de la mettre pire qu'elle ne l'est. On a annoncé qu'à Montréal 12,000 familles se trouveraient sans abri et qu'à Québec 1,000 familles se trouveraient dans le même sort.

"Comme question de fait, pas une seule famille à Québec n'a été laissée sans abri, selon une déclaration du président de la St-Vincent de Paul, et il semble qu'on peut dire la même chose de Montréal.

"Si seulement les gens pouvaient prêcher l'optimisme plutôt que le pessimisme, la crise actuelle finirait probablement beaucoup plus tôt.

"On avait prédit beaucoup de désordre pour le 1er mai dans la province. En réalité, le 1er mai a été plus calme que jamais auparavant. Il y eut un peu de trouble à Rouyn, dans le district minier, provoqué par des étrangers, mais il est probable que les auteurs de ces désordres seront bientôt déportés."

JOURNÉE CATHOLIQUE

A Joliette, le dimanche 15 mai, sous le patronage de S. E. Mgr Papineau, évêque de Joliette.

8 h. 15.—Messe à la cathédrale, célébrée par Mgr Plette. Allocution par le R. P. Simon Perrault, c.s.v., de la maison Québec.—Déjeuner en commun.

10 h.—Première séance d'étude: L'Instruction religieuse. 10. Sa nécessité: M. le Dr Damien Saint-Pierre (Windsor, Ont.).

2e. Comment l'acquiescer: M. J. Emery Ladouceur, avocat (Joliette).

12 h.—Dîner.

1 h. 30.—Visite de la maison Québec, maison de retraites du diocèse.

2h.—Deuxième séance d'étude: L'Apostolat des lectures.

10. Influence de la lecture: M. J. Dufour, professeur à l'École Normale de Sherbrooke.

20. La diffusion des bonnes lectures: M. Lévis Lorrain, journaliste au "Devoir".

Ces séances d'étude auront lieu dans la salle académique du séminaire sous la présidence du R. P. Archambault, S.J.

7 h. 30.—Soirée de clôture: Les Retraites fermées.

Allocution de M. J. Sylvestre, avocat, président de la Ligue des Retraitants de Joliette.

Conférence par M. Léo Pelland, professeur à l'Université Laval: Les retraites fermées et l'enrichissement doctrinal.

Allocution du président d'honneur, S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette.

Tous les exercices ont lieu à l'heure solaire.

UN MOYEN AGREABLE D'ADOUCCIR L'ESTOMAC ACIDE

Quand les gens expérimentent une sensation alarmante, deux heures après les repas, et souffrent de brûlements d'estomac, de gaz, d'indigestion, neuf fois sur dix, c'est l'excès d'acidité qui cause tout ce mal.

Le meilleur moyen et le plus vite de corriger cet état, c'est un alcalin. Et le Lait de Magnésie Phillips est un alcalin sous la forme la plus inoffensive, la plus agréable et la plus facile à prendre. C'est la forme que recommandent les médecins, qu'emploient les hôpitaux, et en laquelle ont confiance des millions de gens, depuis plus de 50 ans que son usage se répand constamment.

Une cuillerée de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau neutralise plusieurs fois son volume d'excès d'acidité; et il le fait immédiatement. En cinq minutes, les symptômes d'excès d'acidité disparaissent. Connaître une fois ce moyen parfait, c'est abandonner à jamais les moyens primitifs.

Assurez-vous d'obtenir l'authentique Lait de Magnésie Phillips. Un produit moins parfait peut ne pas agir de la même manière. Toutes les pharmacies vendent les grosses bouteilles de 50c. Les directions complètes pour ses nombreux usages sont toujours dans le paquet. (Fabriqué au Canada.) 4286.

LA VENTE BAT SON PLEIN AU MAGASIN SKINNER

Pour la première fois depuis plus de 70 ans, la maison Skinner offre des réductions de 25% à 50% sur diamants, montres, horloges, argenterie et joaillerie.

CHANCE UNIQUE

"L'argent parle", dit un vieil adage anglais. Et tout paraît le confirmer de nos jours alors que tant de magasins vendent leurs marchandises à beaucoup moins que leur valeur régulière.

Il arrive assez rarement, toutefois, que les gens de Sherbrooke et de la région aient la chance d'acheter des diamants, montres, bijoux et argenterie de haute qualité à une fraction de leur prix régulier.

Pour la première fois depuis sa fondation, il y a plus de 70 ans, la maison Skinner fait actuellement une grande vente de ses articles, à rabais exceptionnels. Des centaines de gens profitent donc de cette occasion extraordinaire de pouvoir acheter un beau diamant, une montre de poignet ou de poche, une horloge électrique, ou quelque morceau d'argenterie ou de joaillerie, qu'ils désiraient se procurer depuis longtemps, depuis des années, mais croyaient ne pas pouvoir se permettre ce luxe.

L'occasion se présente aujourd'hui pour tous. Le but de cette vente est de diminuer le stock qui

est devenu un peu trop considérable, et ce stock diminuera vite, vu que les escomptes varient de 25% à 50%, et que chaque escompte est un escompte véritable sur le prix régulier courant.

Cette chance qui est offerte au public acheteur est tout exceptionnelle, si l'on considère la solide réputation de cette maison, son stock immense et varié, et le fait que les prix sont à la hausse sur ses articles, à cause des nouvelles taxes de vente et d'accise du gouvernement fédéral.

De plus, la maison Skinner donne une allocation généreuse pour

Fumez la Buckingham — pour Avoir le Sourire



Avez-vous vu les superbes nouvelles affiches Buckingham? ... Vous ont-elles fait sourire? ... C'est notre ambition, actuellement—nous voulons que tout le monde ait le sourire!

3-3419

PRIERE POUR LE RESPECT DU DIMANCHE

O Saint curé d'Am. vous qui, par les prières, les luges et les pénitences que vous avez offertes pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, avez, en peu de temps fait disparaître de votre paroisse le travail du dimanche, obtenons-nous du Sacré-Coeur de Jésus, par vos mérites et votre puissante intercession, de faire cesser ce fléau dans notre pays. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. (100 jours d'indulgence).



Des Principaux Avantages des Compagnies de Fiducie

COMME EXECUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES, LES COMPAGNIES DE FIDUCIE DU CANADA OFFRENT DES AVANTAGES AUXQUELS NUL PARTICULIER NE PEUT PRETENDRE

Elles sont tout d'abord permanentes à l'encontre des exécuteurs testamentaires et fiduciaires privés qui restent toujours subordonnés aux hasards de la vie et à une mort prématurée.

Elles sont impartiales, à l'abri de toute intrigue ou pression quelconque, seul l'intérêt de leur mission les guide dans leurs actions.

Leur expérience avertie des affaires les met à l'abri des erreurs toujours à redouter chez des exécuteurs inexpérimentés.

Leurs placements financiers sont effectués avec prudence et sous le plus rigoureux contrôle.

Leurs bureaux sont toujours ouverts, à l'exception toutefois des jours fériés, mettant à la disposition du public un personnel compétent et courtois.

Enfin, les compagnies de fiducie du Canada occupent le deuxième rang parmi les plus grandes institutions financières du pays avec un actif de plus de deux milliards de dollars confié à leurs soins.

C'est là une des meilleures preuves de la confiance du public.

DONC, QUAND VOUS FEREZ VOTRE TESTAMENT, NOMMEZ SANS HESITATION UNE COMPAGNIE DE FIDUCIE COMME VOTRE EXECUTEUR ET FIDUCIAIRE.

Publié par un Groupe de

COMPAGNIES de FIDUCIE au CANADA

Notes Personnelles

—M. J.-Ernest Doyon, des Trois-Rivières, était de passage en ville la semaine dernière.

—M. Emile Lévesque était de passage à Québec, la semaine dernière.

—M. Wilfrid Sidelé, de Herford, accompagné de sa tante, Mme L. Couillard, est venu en ville, visiter sa petite fille à l'hôpital St-Vincent de Paul.

—Mlle Juliette DeChamplain, de Marblenton, visite M. et Mme Alfred Beaulieu, rue Gillespie.

—M. Louis Chartier, de Mont-Réal, était en ville dimanche.

—M. D. Landry, avocat de Sherbrooke, a passé la fin de semaine dans sa famille à Thetford Mines.

—M. l'abbé Alcide Quinn, de Magog, était en ville hier.

—M. Lucien Darche est dans sa famille à Thetford Mines.

—M. Alphonse Thibault de St-Hyacinthe, a passé la fin de semaine à Sherbrooke, chez ses parents.

—Mme L. T. Lemieux, de Stanhope, passe quelques jours en ville, l'invitée de Mme Dr W. Lamy.

—Mme Henri Tétrault, de Granby, est en traitement à l'hôpital St-Vincent de Paul.

—Mme Achille Gauthier est retournée dans sa famille à Warwick, après un séjour à l'hôpital St-Vincent de Paul où elle était en traitement.

—M. Ludger Grégoire est de retour d'un voyage d'une semaine à New-ork.

—M. et Mme J. A. Martin, de la rue Gillespie annoncent pour le 16 mai prochain, le mariage de leur fille Rita, avec M. J. Ernest Doyon, des Trois Rivières, fils de M. et Mme G. Doyon, de Marblenton, pas de faire part.

—M. et Mme M. Lemieux, de St-Malo d'Auckland, étaient de passage en ville dimanche.

—Mlle Alphonsine Pleurde a passé quelques jours à Thetford-Mines, visitant les familles Simondeau et Champagne.

—Mme Philias Croteau est partie pour Gathby visiter son père M. Alfred Roberge, qui est malade.

—Dernièrement un groupe de parents et d'amis se réunissaient pour fêter le 20ème anniversaire de mariage de M. et Mme Geo-H. Roberge. Étaient présents : M. et Mme Geo-H. Roberge, les jumeaux, M. l'abbé Hermann Morin, MM. et Mes Marcel Courtois, Arthur Pichette, Édouard Berthiaume, Édouard Tessier, Mmes H. Pepin, C.-A. Audet et P. Croteau, M. et Mme Roberge, B. Pichette, M. Tessier, A. Ruel, R. Roberge, L. Roberge, S. Ruel, L. Roberge, MM. Édouard Ruel, Antoine Bellevue, Albert Bergeron, Armand Pepin, Bel-

noit Roberge, Louis-Paul Roberge, Lionel Ruel, Daniel Roberge, Gaston Ruel, Claude Audet et Jean-Marie Roberge. On joua plusieurs parties de cartes et un succulent réveillon fut servi.

Parmi les passagers arrivés à bord du "Lady Somers" à Montréal l'on remarque Mme H. Pouliot, de Québec, Mme D. M. D'Albenas, M. D. D'Albenas, Mme D. C. Grant, Mme A. Kelly, M. G. Thompson, Mme W. J. Sykes, tous de Montréal, M. C. E. Armour, de Québec, le Général et Mme E. A. Cruickshanks, M. A. H. Edwards, Mlle P. Edwards, Mme H. G. W. Wilson, tous d'Ottawa.

—S. E. sir Edwards Denham, gouverneur de la Guyanne Britannique, la seule possession anglaise en Amérique du Sud, s'est embarqué à Georgetown à bord du "Lady Drake" de la "Canadian National Steamships", à destination de Boston. En cours de route il visitera Trinidad, la Barbade, les Petites Antilles et les Bermudes. Il est tout probable que sir Edward se rendra directement de Boston à Montréal.

Parmi les voyageurs arrivés à bord du "Lady Somers" de la "Canadian National Steamships" à Montréal, l'on remarquait M. et Mme Joseph Perras et leur jeune fille Ruby qui ont séjourné durant l'hiver aux Antilles. M. Perras est de descendance bohémienne et comme il le faisait remarquer aux journalistes qui sont allés à la rencontre du navire, il préfère l'automobile dans ses pérégrinations à l'ancien moyen de locomotion. M. Perras est mécanicien de son métier.

—A une assemblée des Dames Patronesses de l'Hôtel-Dieu, tenue hier, à la résidence de Mme Dr J. A. C. Ethier, eut lieu l'élection des nouvelles officières pour l'an 1932. Présidentes d'honneur, Mmes E. W. Robin et J. H. Walsh; présidente active, Mme D. O. E. Denaut; vice-présidentes: Mmes T. Bélanger et Dr J. A. C. Ethier; secrétaire, Mme Elz. Archambault; trésorières conjoints, Mmes E. C. Gatién et Mlle Em. Courtois; présidentes de la tombola et de toutes organisations, Mme A. C. Crépau; vice-présidente, Mme (Dr) W. Lamy, présidente de la lingerie, Mme Stanislas Fortier. Les présidentes des divers départements sont: dept. du théâtre, Mme (Dr) P. Beaudry; dept. des rafraîchissements, Mme S. Fortier; dept. des bonbons, jouets et ouvrages de fantaisie, Mme (Dr) W. Lamy; dept. du tabac, Mme O. Ramon; dept. du bingo, Mme Jos. Bégin; dept. du coffre, Mme (Dr) J. A. C. Ethier. A cette assemblée il fut décidé que les dames mettraient en circulation ces jours-ci des billets pour une raffle de \$1,000.00. Il y aura aussi raffle du coffre traditionnel. Le tirage aura lieu lors de la Tombola, en novembre prochain.

—Le paquebot "Montcalm" du Pacifique Canadien, à bord duquel voyage la comtesse de Bessborough, épouse du gouverneur-général, est attendu à Montréal dimanche 8 mai. La comtesse est accompagnée de sa belle-sœur, Lady Cweneth Cavendish, de son fils, M. R. S. Baring, et de l'hon. Margaret Thesiger, fille du comte et de la comtesse de Chelmsford. Au nombre des autres passagers on remarque M. et Mme Fleming, d'Ottawa, et Mme E. G. M. Cape, de Montréal.

—Le "Duchess of Bedford" du Pacifique Canadien, qui en sera à sa première visite à Montréal depuis qu'il a cessé son service d'hiver aux Antilles, est attendu dans notre port samedi, venant de Liverpool, Belfast et Glasgow.

Parmi ses passagers, on remarque le lieutenant et Mme Herbert Mohlen, M. R. E. Thorne, président de la Canadian Bronze Powder Co et M. et Mme L. R. Young, de Montréal.

—Les constantes petites écono-miques rendent possible l'acquisition de vêtements plus confortables et plus légers à petit prix que d'habitude. L'objet de nos desirs se trouve dans les annonces, chaque jour, dans la Tribune.

—LE GROUPE TINTEX—Tintex en Boîte Grise—Nuance et teint tous les tissus.

Tintex en Boîte Bleue—Pour robes garnies de dentelle—teint la robe, la dentelle demeurant intacte.

Désolant Tintex—Enlève de tout tissu l'ancienne couleur foncée et lui donne un blanc pur et lumineux.

Whites—Blanc pour vêtements leur blanc-bleu à tous les tissus jaunes.

A toutes les pharmacies et comptoirs de brimborions.

2 1/2 % de votre propre évaluation

C. O. SAINT-JEAN LIMITEE

Tél. 1236 1237

Nouvellettes

SALON DE COIFFURE.—Ondulation permanente Croquignol, Termique, \$7.00; Permanent Croquignol Charmemaine, \$5.00. Mesdames des centaines de personnes ont trouvé satisfaction chez Mme D.-J. Cameron, 41 Alexandre. Pour appointment téléphonez 1929M. 553.

—Lisez en page 9 l'annonce de MATHURIN et ne manquez pas de profiter des aubaines qu'il offre.

MAGASIN METROPOLITAIN.—Département Epicerie, en arrière. Beurres "Sherbrooke Pure Milk" au prix coûtant. Toutes sortes de conserves, fruits au prix du marché, grande serviette de bain 15c. Venez en foule.

—Le Cercle Musical Schubert donnera une soirée à l'hôtel-de-ville, le 9 courant. Au programme figureront Mme L. E. Codere, Mme Bachand-Dupuis et autres artistes.

—Achetez votre bague à diamant cette semaine chez SKINNERS et économisez un tiers.

—Trente-cinq belles montres de poches à moitié prix chez SKINNERS, cette semaine. Maintenez \$5.00 à \$50.00.

—Vous trouverez toujours des prix d'économie dans l'épicerie et les marchandises sèches au Magasin-CLASSIC-Store, 110 Belvédère Sud; patates, 29c le minot; beurre 18c la lb.

MAGASIN METROPOLITAIN.—Grande vente de fin de semaine. Valeurs splendides pour cette vente. Tasses et soucoupes, 6c complètes; tasses 4c; chapeaux pailles élégants, dames \$5c, \$1.00, \$1.87, \$2.87. Robes de rue ou maison très chic, élégantes, en linon, une autre si elle change, 47c, 77c, 79c, 97c. Rideaux fleuris à la verge, 9c et 14c vg. Chemises pour hommes, spécial 59c et 75c. Ne manquez pas cette vente. Bas, C'est ici les plus belles valeurs et bas prix; bas de soie, dames, 29c, 33c, 44c à 59c; aussi pour hommes 10c pr à 49c. Tabliers caoutchouc, dames 10c, enfants, 5c. Nouvelles sacoches 97c et \$1.97. Vadrouille à plancher 59c pour 25c.

NOTRE-DAME DES BOIS—M. H. J. McConnell, opticien de Sherbrooke, sera à l'Hôtel Central de Scottstown, vendredi le 6 mai, pour examen de la vue et ajustement des lunettes. 54-2.

—Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Saint-Sacrement, 6 Avenue Bellevue, Sherbrooke. Du 9 au 12 mai pour dames, du 21 au 24 mai pour jeunes filles. Prière de donner son nom à l'avance à 6 Avenue Bellevue ou à Mlle Laura Boisvert, 22 rue Brooks, Sherbrooke, Qué.

CHESHAM—M. H. J. McConnell, opticien de Sherbrooke, sera à l'Hôtel Central de Scottstown, vendredi le 6 mai, pour examen de la vue et ajustement des lunettes. 54-2.

SCOTSTOWN—M. H. J. McConnell, opticien de Sherbrooke, sera à l'Hôtel Central de Scottstown, vendredi le 6 mai, pour examen de la vue et ajustement des lunettes. 54-2.

—M. H. J. McConnell, opticien de Sherbrooke, sera à l'Hôtel Central de Scottstown, vendredi le 6 mai, pour examen de la vue et ajustement des lunettes. 54-2.

SEANCE REUSSIE A ASBESTOS

Les acélistes se taillent un beau succès dans une soirée dramatique et musicale.

(De notre correspondant)

ASBESTOS, 4.—Une soirée dramatique et musicale, interprétée par un groupe d'acélistes d'Asbestos, a eu lieu dimanche. Sous la direction de M. le vicar Bouchard, aumônier du Cercle St-Aimé, ont été jouées avec succès la pièce tragique "Le Prêtre", en trois actes, ainsi que deux comédies: "Les quatre prunes" et "Le mariage au téléphone".

Voici le programme: Entrée, orchestre, levée du rideau. Chant spécial des acélistes. "Le Prêtre", 1er acte. Comédie, "Les quatre prunes". "Le Prêtre", 2ème acte. Comédie, "Le mariage au téléphone". "Le Prêtre", 3ème acte. Orchestre. Voici les noms des acteurs dans la pièce "Le Prêtre": Florent Dubois, Armand Morel, Félix Fontaine, Gustave Bolduc, Antonio Levesque, Marcel Bélisle, Lionel Lambert, Oscar Bisson, Antoni Zuchowski.

Dans la comédie, "Le mariage au téléphone": Félix Fontaine et Omer Dufort. Dans la comédie, "Les quatre prunes": Lionel Lambert et Oscar Bisson.

Cette séance fut donnée au profit des œuvres paroissiales. Nous remercions une assistance d'au-delà de quatre cents personnes. Après un si beau succès, nous espérons que les acélistes nous reviendront prochainement dans une de leurs séances si intéressantes.

—M. et Mme Agnès Langlois, anciens citoyens d'Asbestos, nous ont revenus pour demeurer dans notre paroisse. Cordiale bienvenue.

LA PATRIE

—M. H. J. McConnell, opticien de Sherbrooke, sera à l'Hôtel Central de Scottstown, vendredi le 6 mai, pour examen de la vue et ajustement des lunettes. 54-2.

DISTRIBUTION DES PRIX MARDI A L'UNION MUSICALE

Mardi prochain à huit heures du soir, en la salle publique de l'Hôtel de Ville, aura lieu la clôture des cours de solfège et de diction de l'Union Musicale de Sherbrooke, ainsi que la distribution des prix. Plusieurs citoyens en vue de notre ville ont été invités officiellement à assister à cette soirée et l'entrée sera libre; il y aura de brefs discours.

M. le prof. J. D. Dufort, au cours de cette soirée, sera chargé de faire son rapport sur le voyage qu'il faisait récemment à New-York où il était le délégué de l'Union Musicale de Sherbrooke à la Convention générale de l'Alliance Française.

—M. H. J. McConnell, opticien de Sherbrooke, sera à l'Hôtel Central de Scottstown, vendredi le 6 mai, pour examen de la vue et ajustement des lunettes. 54-2.

—M. H. J. McConnell, opticien de Sherbrooke, sera à l'Hôtel Central de Scottstown, vendredi le 6 mai, pour examen de la vue et ajustement des lunettes. 54-2.

STOKE CENTRE

(De notre correspondant). **STOKE CENTRE, 4.**—M. Evangeliste Girard après avoir passé un séjour parmi nous est retourné reprendre son emploi à Ville Marie. Nous lui souhaitons bon succès.

—M. Ernest Martel, après avoir suivi un traitement à l'hôpital de Québec, est revenu dans sa famille en voie de convalescence.

—M. Antonio Biron, de Berlin N. H., de passage dans la localité, en visite chez ses nombreux parents et amis.

—M. David Murphy, de passage à Ascot Corner, où il a visité des amis.

—M. et Mme René Filiault, de Stoke, sont revenus d'une promenade à Ham Sud et d'autres endroits.

—Mlle Imelda Girard nous a quittés pour une promenade à Montréal chez des parents et des amis.

—M. le curé Côté, de la localité, a commencé ces jours derniers le catéchisme préparatoire à la communion solennelle. Un grand nombre d'enfants en suivent les exercices.

—M. et Mme Henri Savage, de passage à Sherbrooke ces jours derniers pour affaires.

—Mme H. Pomerleau, après avoir subi une opération à l'hôpital St-Vincent, est revenue dans sa famille en bonne voie de guérison.

—Lisez les annonces, elles sont la voie directe qui vous conduit aux manufacturiers. Elles vous permettent de choisir ce dont vous avez besoin et ce que vos moyens vous permettent d'acheter.

POUR MAIGRIR

Essayez les LIFE SAVERS. Ils aident à maigrir parce qu'ils satisfont votre appétit pour le sucre.



PER-O-MINT WINT-O-GREEN CLO-O-VE LICO-O-RICE CINNO-MON VIO-LET

ECONOMISEZ!

Comparez la qualité! Achetez où c'est meilleur marché! Votre choix est plus grand et vous recevrez plus pour votre argent.

Au Magasin des Bons Marchés

46

Rue King Ouest

A l'enseigne jaune et noir

J. O. NAULT, Prop.

Nous nous glorifions d'avoir les prix les plus bas et le choix le plus considérable



Chaussures en Cuir Grainé

Bottines de travail en gros cuir rouge ou noir, tanné à l'huile. Semelles de cuir ou caoutchouc. Pointures 6 à 11. Valeur de \$3.50. Prix

1.75

PRIX EXTRAORDINAIRE!

Jolis souliers, une lanière en chevreau ou en cuir verni noir pour dames. Talons cubains, fini Panco dans trois largeurs. Forme seyante.

1.49

A ce bas prix (A une lanière au lieu de deux tel qu'illustré).



SOULIERS NOIRS POUR HOMMES ET GARÇONS

Exceptionnel!!

Jolis souliers d'une fabrication soignée, en cuir noir, durable. Semelles de cuir, cousues McKay, semi-doubles, talons de cuir ferrés ou caoutchouc. Semelles de fantaisie.

Pts. hommes 6 à 10 (avec 1/2) Pts. garçons 1 à 5 1/2

1.99 1.69

Chandails pour Garçons et Fillettes

Chandails laine et coton pour garçons, en Worsted d'épaisseur moyenne. Ces chandails de sports sont une offre remarquable. Encolure en V. Age 3 à 12. Prix,

25c



COUVRE-LITS

Couvre-lits légers (grandes dimensions). En rayon et coton. Couleurs: rose, bleu, vert et or. Riches couvre-lits en rayon et coton lustré, motif charmant. Val. de \$3.50 Pour

1.69



Chemises

Répondra au dur usage qui lui sera demandé. Grandeurs 14 à 17. Comme apparence propre et satisfaction complète, vous tuez loin avant de pouvoir égaler cette belle chemise d'ouvrage en Domet gris ou brun. Valeur de 1.25. Prix

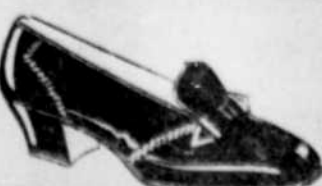
59c



SOULIERS MODELES CHIC

A l'été la jeune fille pratique pensera certainement à se procurer de jolis souliers comme ceux illustrés. En cuir verni de choix, semelles double et cousue style (pump) avec bel ornement. Pointures 11 à 2 Prix

1.49



Le Charme de la Couleur Revient Promptement et Facilement Avec le Magique Tintex

Donne à TOUT tissu Dans la Maison ou la Garde-Robe N'IMPORTE QUELLE Teinte Désirée!

Toutes vos robes changées—votre lingerie décolorée au lavage—vos draperies et autres tissus de ménage ternis... laissez la touche magique de Tintex les transformer en leur donnant une couleur nouvelle et fraîche!

Il est si facile de leur rendre tout le charme de leur couleur originale ou de leur donner une nouvelle et différente, si vous le désirez!

Allez aujourd'hui à la pharmacie ou au comptoir de brimborions le plus proche, demandez à voir les 35 couleurs élégantes de la Carte de Couleurs Tintex.

Le reste est l'affaire de quelques instants et vous surprendra délicieusement!

—LE GROUPE TINTEX—Tintex en Boîte Grise—Nuance et teint tous les tissus.

Tintex en Boîte Bleue—Pour robes garnies de dentelle—teint la robe, la dentelle demeurant intacte.

Désolant Tintex—Enlève de tout tissu l'ancienne couleur foncée et lui donne un blanc pur et lumineux.

Whites—Blanc pour vêtements leur blanc-bleu à tous les tissus jaunes.

A toutes les pharmacies et comptoirs de brimborions.

Tintex

NUANCE ET TEINT



Faites Emmagasiner vos

Fourrures

dans les Voûtes

Frigidaire

chez SAINT-JEAN

Vos Fourrures y seront à l'épreuve du feu, du vol et des ravages des mites.

TAUX de votre propre évaluation

C. O. SAINT-JEAN LIMITEE

Tél. 1236 1237

La Vente de Soies de Mai Chez SAINT-JEAN Commence Vendredi

1,000 Verges de Satins et Crêpes à de bas prix spéciaux

Il est assez rare que les manufactures nous donnent une chance comme celle-ci de vous offrir à 55c, 89c et 98c la verge, des valeurs aussi exceptionnelles que ces belles soies nouvelles. Comme la quantité est limitée en chaque ligne, nous vous suggérons de venir faire votre choix de bonne heure, vendredi.

SATIN BARONET 36"

En plein l'article pour jupons-combinaisons ou doublures. Nuances fauve, brun, mals, vieux rose, marine. Ce satin se vend ordinairement à 89c la verge. Vendredi et samedi

55c

CREPE PLAT CELANESE

Particulièrement approprié pour robes d'après-midi. Nuances castillane, chair, bois de rose, Patou flax, brun, marine. Ordinairement ce crêpe se vend à \$1.49 et \$1.75 la verge. Vendredi et samedi,

89c

SATIN PANNE CELANESE 40"

Le tissu favori pour pyjamas, négligés, jupons-combinaisons, etc. Nuances American Beauty, rose bluish, crane, vert Nil, marine. Toujours vendu à \$1.69 la verge. Vendredi et samedi,

89c

CREPE MAROCAIN IMPRIME 38"

Un tissu approprié pour robes d'après-midi ou robes de toilette. Nuances brun, marine, vert, Nassau, noir. A grands et petits dessins fleuris, et pois. Ce crêpe se vend régulièrement à \$1.50, la verge. Vendredi et samedi,

98c

Notre stock actuel de nos tout nouveaux Tissus à la Verge pour le Printemps et l'Été est des plus complets. Les quatre articles que nous annonçons ici ne donnent qu'une petite idée des innombrables valeurs réellement extraordinaires que vous trouverez à notre magasin. Venez les examiner. Le magasin sera fermé toute la journée jeudi

C. O. SAINT-JEAN LIMITEE

E. E. GOODENOUGH, Président

21, rue Wellington-Nord

SHERBROOKE

Tél. 1236-1237

MORT D'UN BEBE A ST GEORGES DE WINDSOR

M. et Mme Philippe Rouillard perdent leur bébé âgé de 11 mois.

ST-GEORGES DE WINDSOR. — M. et Mme Alfred Cinq-Mars et leurs fillettes, Madeleine et Murielle, de Sherbrooke ont visité des parents dans notre localité.

— M. et Mme Albéric Chabot sont revenus d'un voyage à Lewiston, Me.

— M. et Mme Charles Gagné et leur fille, Mlle Prescilla Gagné, d'Asbestos, en visite chez M. Raoul Chabot.

— M. Joseph Roy, d'Acton Vale à St-Georges pour affaires.

— M. Simon Corbett est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke où il a subi une opération.

— M. Hermidas Rouillard, de Rumford, Me en visite dans notre localité.

— M. et Mme P. Provencher, de Windsor Mills à St-Georges, récemment.

— Mme Jos Morency, de passage à Windsor Mills, dernièrement.

— MM. Wilfrid Bruneau et Jos Paradis à Sherbrooke, pour affaires, récemment.

— M. Emile Bourque, de Windsor Mills, à St-Georges, ces jours derniers.

— M. Zéphirin Allie, de passage à Sherbrooke, dernièrement.

— M. Lucien Poirier, de Mont-Royal, chez des parents dans notre localité.

— N. sympathies à M. et Mme Philippe Rouillard q. ont eu la douleur de perdre leur bébé âgé de 11 mois.

— A été baptisée Marie-Thérèse, enfant de M. et Mme A. Beaudet, Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Tremblay.

LAURIERVILLE

LAURIERVILLE, 4. — M. et Mme Rodolphe Gingras ont fait baptiser un fils sous les prénoms de Joseph-Jacques-Raoul-André, Parrain et marraine, M. John Kelly et Mlle Yvonne Kelly, oncle et tante maternelle de l'enfant, Mlle Jeanne d'Arc Gingras agissait comme porteuse.

— Mme Hyacinthe Richard est de retour d'un voyage à Plessisville.

— Mme Joseph Mabeux, de Québec a été appelée au chevet de sa sœur, Mme J-Bite Hamel, dangereusement malade ici.

— Mme Antoine Gagné a été visiter ses parents à Leeds.

— M. et Mme Joseph Dion, de Washington sont à Laurierville pour quelques mois.

LA FILLETTE FUT VICTIME D'UN ACCIDENT

Le jeune Lucien Blais est exécuté par le jury à la suite de la mort tragique de la petite Eileen Young.

DANGERS DE LA ROUTE

Les jurés de la Cour du Coroner ont rendu un verdict de "mort accidentelle" hier soir à l'enquête présidée par le notaire Léonidas Pachand, sur le corps de la petite Eileen Young, enfant de M. George Young, demeurant sur la ferme Brault. La fillette a été tuée instantanément par l'automobile que conduisait M. Lucien Blais, comme elle s'en allait à l'école, hier matin vers 9 heures.

Deux des cinq témoins ont déclaré à l'enquête que l'enfant, qui marchait sur le bord du chemin à sa droite avec ses deux petites sœurs, avait subitement quitté la bordure pour prendre le milieu de la route et que le conducteur de l'automobile avait fait un mouvement pour l'éviter. M. Roland Pelletier, qui accompagnait M. Blais, après avoir dit que leur machine allait à une plus grande vitesse qu'en ville, a ajouté que le conducteur Blais avait essayé d'éviter la petite victime et que si celle-ci n'avait pas été frappée, c'est M. Wellie Roy, qui marchait à droite dans le chemin, qui aurait reçu le coup.

Les témoins oculaires de l'accident se sont accordés à dire que l'auto allait passablement vite; l'accident est survenu dans les limites de la ville, mais à un endroit où il n'y a pas d'habitations pratiquement. Un témoin a ajouté que l'enfant était à 7 pieds du bord du chemin, vers le centre. Le compagnon de Blais a aussi déclaré que celui-ci ne prenait pas de boisson.

Les jurés étaient MM. Ant. Banks, J. O. Lemieux, S. Spangwick, Tom Menory, Adolphe Gauthier et Alphonse Bergeron.

Me Albert Leblanc représentait M. Blais et Me Bert Holtham, avec Me Harold Grandy, la famille Young à l'enquête.

Les témoins furent MM. Willie Roy, Reginald Young, frère de la victime, le Dr W. E. Hume, M. Roland Pelletier et Mlle Mirabel et Violet Page.

Les témoins

M. Wellie Roy, électricien, est entendu en premier lieu. Il est inspecteur de ligne de transmission pour la Southern Canada Power et il était en devoir sur le chemin de Bromptonville hier matin quand l'accident s'est produit vers 9 heures moins quart. "Je m'en allais à pieds sur le chemin à ma droite à cet endroit, le passage a une largeur de 30 pieds. A gauche du chemin, j'ai vu la petite fille avec un compagnon, un peu plus grand qu'elle; tous deux marchaient sur le bord du pavé en attendant que le bus se rappelle. J'ai vu passer plusieurs automobiles en m'en allant, mais au moment de l'accident, je ne pourrais pas dire. L'enfant a été frappée par une automobile qui venait en arrière de moi. Je n'ai pas vu la machine frapper l'enfant, mais immédiatement après j'ai vu la fillette tomber dans le fossé après avoir été projetée dans l'air; de sorte que je ne sais pas si au moment de l'accident, l'enfant s'était engagée au centre ou si elle était encore sur la bordure d'asphalte.

La machine s'est arrêtée à environ 150 pieds de l'endroit où l'enfant a été ramassée; d'autres moi, la machine roulait à 40 milles à l'heure. Les occupants au nombre de deux, sont descendus. M. Blais est descendu le premier puis, un autre homme, j'ai dit à Blais de téléphoner tout de suite au docteur et à l'ambulance. Après l'accident, j'ai parlé au petit garçon, mais il pleurait et n'y avait rien à comprendre de lui.

Le coroner

Les deux hommes avaient-ils l'air sobres?

La machine a-t-elle passé près de vous ou à plusieurs pieds de distance?

Elle m'a frôlé et à même touché une lentille que je tenais dans ma main gauche.

Entendu aussi comme témoin, le Dr W. E. Hume a déclaré que la mort de l'enfant avait été causée par l'auto qui s'est dirigée vers le crâne; la petite Young portait aussi plusieurs contusions à la tête.

Reginald Young, 12 ans frère de la petite victime, est le témoin suivant. "Nous nous en allions à l'école, mon frère, ma sœur et moi; je marchais à 40 pieds en arrière d'eux. Je n'ai pas vu l'accident proprement dit; j'ai vu ma petite sœur tomber dans le fossé. A ce moment-là, il y avait trois machines les unes derrière les autres et c'est la première qui avait frappé d'après ce que j'ai pu voir.

La machine s'est arrêtée à plusieurs pieds de là, deux hommes en sont descendus et se sont rendus près du corps. Je ne les connais pas. C'est tout ce que j'ai remarqué. Je n'ai pas fait attention aux autres personnes qu'il y avait là."

M. Roland Pelletier, mécanicien, accompagnait M. Lucien Blais, lors de l'accident. "J'ai vu la fillette traverser le chemin puis j'ai entendu le coup. Au moment précis où l'enfant a été frappée, je n'avais pas les yeux sur elle. J'ai vu M. Roy quand nous avons passé tout près de lui. Je ne pourrais pas dire si Blais conduisait à droite ou dans le milieu. Avant l'accident, la fillette et les deux petites sœurs venaient vers nous à gauche de la route; la fillette a quitté ses deux compagnons pour traverser et c'est à ce moment-là qu'elle a été frappée. Blais a essayé de l'éviter, mais il n'a pas pu; il s'est porté à gauche et si nous n'avions pas frappé la petite fille, nous aurions frappé M. W. Roy. Blais m'a demandé: "Est-ce qu'on l'a frappée?" Je lui ai répondu que je pensais que oui.

Le coroner

— A quelle vitesse alliez-vous?

— Je ne pouvais pas dire; avant d'arriver à l'enfant, on devait aller à 35 ou 40, mais il a ralenti avant d'arriver à la fillette. Il allait d'un bon train, plus vite qu'en ville.

— Est-ce que Blais fait de la vitesse d'ordinaire?

— C'est la première fois que je l'accompagnais sur les grands chemins.

— Blais prend-il de la boisson?

— Non.

— L'accident est arrivé en dehors de la partie habitée de la ville?

— Oui.

— L'accident est-il arrivé longtemps après que Blais eut dépassé M. Roy?

— Presque en même temps; il pouvait y avoir une longueur d'auto entre M. Roy et l'endroit où la petite fille a été atteinte.

Mlle Mirabel Page témoigne ensuite: "Je marchais vers Sherbrooke à environ 300 pieds des enfants Young et je n'ai pas vu la machine frapper la petite mais j'ai vu celle-ci quand elle a été projetée dans l'air. Suivant les traces que j'ai remarquées après l'accident, la machine avait dû faire une courbe de 3 pieds pour se placer à l'extrême droite quand les deux hommes en sont descendus."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

Mlle Violet Page rend aussi témoignage à l'effet qu'elle a vu l'automobile frapper la petite Young: "Au moment où l'accident s'est produit, la petite fille était sur l'asphalte à environ 7 pieds du bord du chemin et l'auto m'a paru à sa place à gauche. Immédiatement avant l'accident, le conducteur semblait vouloir l'éviter, en même temps qu'un obstacle à droite, mais que je ne voyais pas; la machine allait passablement vite."

UNE SEPTUAGENAIRE MEURT A WOTTON

M. l'abbé F. Olivier, vicaire, chante le service de Mme Vve Gédéon Mailhot.

(De notre correspondant).

WOTTON, N. — En l'église paroissiale de Wotton ont eu lieu les funérailles de Mme Vve Gédéon Mailhot (Carmélite Brunelle) décédée après quelques jours de maladie à l'âge de 79 ans et 2 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé François Olivier, vicaire, qui chanta aussi le service. La banquette fut portée par les dames de Ste-Anne et la quête faite par Mme L. M. Dion et Adélaïde Charland.

Portaient la dépouille: MM. Alfred Ducharme, Emile Simonneau, Stanislas Vaillancourt, Cléophas Brunelle et Omer Brunelle, Ulric Decormier, neveu de la défunte. La croix était portée par M. Joseph Roberge, neveu de la défunte.

Assistaient aux funérailles: ses fils, Dominique, Léon, Paul, Aurèle et sa fille, Léda; ses petits-enfants, Jeanne, Gérald, Lionel, Laurette, Mme Léon Mailhot, M. et Mme Henri Mailhot, Mlle Alberta Mailhot, M. Albert Mailhot, de St-Adrien de Ham, M. et Mme Wilfrid Mailhot, de St-Camille, M. et Mme Joseph Roberge, Conrad Roberge, Fernande Roberge, Maurice Roberge, de Wotton, M. Cléophas Brunelle et sa fille, Mlle Blanche Brunelle, M. Omer Brunelle, M. Ul-

ric Decormier et sa fille, Mlle Diana Decormier, de St-Rémi de l'Anglais, Mme Isidore Denault et sa fille, Mlle Germaine Denault, d'Arthabaska, Mme E. A. Audet, de Victoriaville, Mlle Amanda Mailhot, de Victoriaville, Mme Vve Ludger Brunelle, M. Conrad Brunelle et son fils, Raoul, tous neveux de la défunte; M. et Mme Emile Simonneau, Willie Simonneau, Rose-Alma Simonneau, M. et Mme Alfred Ducharme, Adrien Ducharme, M. et Mme Casimir Vaillancourt, Mme Vve Willie Haslam, Armand Haslam, M. et Mme Stanislas Vaillancourt, Jeanne Vaillancourt, Robert Vaillancourt, M. et Mme Anthime Fréchette, M. Léonidas Fréchette, Mlle Jeannette Fréchette, Laurette Fréchette, M. et Mme Denis Pelletier, M. et Mme Albert Tessier, M. et Mme Oscar Lavallée, William Beauvivre, M. Octave Blanchette, M. et Mme Joseph Dion, M. Philémon Dion, M. et Mme Cyrien Ducharme, M. Isidore Ducharme, M. et Mme Joseph Langlois, M. et Mme Wilfrid Christien, M. et Mme Vital Sirois, Mlle Antoinette Sirois, M. et Mme Gérald Tessier, M. et Mme Hormidas Dupin, M. et Mme Oscar Dupin, M. Léonidas Provost, et sa fillette Ghislaine, M. Arthur Lemay, Mlle Jeanne Laroche, M. et Mme Delphis Vaillancourt, M. et Mme Georges Leroux, M. Joseph Ducharme et autres du village et de la paroisse.

Offrandes de messes: Mme J. N. Mailhot, de Victoriaville.

Sympathies: la famille Isidore Denault, d'Arthabaska, la famille E. O. Audet, de Victoriaville, M. et Mme J. R. Morel, de Wotton, la famille Atrelien Sinotte, de St-Camille, Dr Armand Roy, de Wot-

ton. Bouquets spirituels: la famille Philippe Rattie, de Victoriaville, Mlle Amanda Mailhot, de Victoriaville, Mlle Lucienne Mailhot, de Victoriaville, M. et Mme Wilfrid Christien, de Wotton.

La défunte laisse pour pleurer ses quatre fils, une fille, une bru, Mme Léon Mailhot et quatre petits-enfants.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

La famille remercie tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour, vous serez étonné de voir combien elles vous aideront à résoudre vos problèmes et à résoudre le problème des prix à payer.

— Lisez les annonces chaque jour

PROLONGATION DE L'AQUEDUC A BROMPTONVILLE

L'entreprise coûtera environ \$22,000 et les gouvernements fourniront une proportion de 80 pour cent.

EMPRUNT DE \$19,900

(De notre correspondant.)

BROMPTONVILLE, 4. — Lundi soir, le conseil de Bromptonville a tenu sa séance régulière. Une foule de citoyens remplissait la salle. Comme on le sait, 300 hommes se trouvent actuellement sans emploi. De nouveau on attaque le projet de continuer l'aqueduc au lac Montjoye, comme étant l'unique solution au problème du chômage dans notre localité. Le gouvernement de Québec accorde à cet effet un octroi de \$19,900.00 dont 80%, soit \$15,920.00 payé par le fédéral et le provincial; le reste l'est par la municipalité. Le coût total de l'entreprise d'après M. Coquelin, ingénieur de Sherbrooke, s'élève à \$22,000. On propose donc un règlement: "La ville empruntera, en attendant de toucher l'argent des octrois, une somme jusqu'à concurrence de \$19,900.00. Dans ce règlement elle se réserve le droit d'imposer une taxe spéciale à défaut des revenus. La motion fut adoptée au vote. Les maisons Codère et Mitchell, de Sherbrooke, sont appelées à soumissionner pour les matériaux tels que tuyaux, etc. On s'occupe activement des expropriations du terrain appartenant à la "Southern Canada Power" et les travaux seront en marche aussitôt que possible", nous assure le maire J.-A. Allard.

On passa ensuite à la question du nettoyage printanier; une voiture

passa à l'entrée des cours afin de ramasser les déchets.

Après quelques autres questions secondaires discutées, la séance fut close. Elle avait eu lieu sous la présidence de Son Honneur le maire Allard. Les échevins Emile Bouchard, Thomas Boucher, Joseph Laour, Alphonse Grégoire, Rosaire Leblanc et Joseph Dionne formaient quorum.

ST-MALO D'AUCLAND

(De notre correspondant.)

ST-MALO D'AUCLAND, 4. — Autres sympathies offertes à Mme Vve Léonard Favreau: Mme Alph. Bloudeau de Manchester; M. et Mme James Noonan, de Rumford; M. et Mme Eugène Couture, de Berlin; Mme Jules Olivier, de Coaticook; M. Wilfrid Inkel, de Fox Valley, Sask.

—M. le curé D. S. Houle, à Coaticook et Sherbrooke dernièrement.

—Nous apprenons avec plaisir le retour de l'hôpital de Mlle Laurette Inkel, en bonne voie de guérison, ainsi que de M. Anatole Douillard.

—M. Edmond Crête à Ste-Edwidge, par affaires.

—M. Eddy Perras, Wilfrid Gagnon et Mme Robert Houle à Coaticook récemment.

—M. Léon Fauteux, Michel Pelletier et Philias Gélinas à Coaticook ces jours passés.

—M. Gérard Favreau, de Cookshire, de passage à St-Malo en route pour Hereford Road où il a obtenu une position d'officier d'immigration.

—C'est avec peine que l'on voit le petit Roger, gargonnet de M. et Mme Albert Lemieux, de Beecher Falls, gravement malade chez sa grand-mère, Mme Vve T. E. Lemieux. Son père et sa mère se sont rendus à son chevet.

—Mlle Dolores Durand, de Barford, en promenade chez sa sœur, Mme Donat Fontaine et autres parents et amis.

—M. et Mme Dénari Gagnon, leurs filles, Mlle Laurenda Gagnon, institutrice, et Génoria, à Sherbrooke par affaires.

—M. Mathias Lemieux à Beecher Falls dernièrement.

—Mme Albert Lemieux, sa fille.

AUBAINE POUR LES OUVRIERS DE MAGOG

Chevaux et tombereaux remplacent les camions aux travaux de la route No. 1.

(De notre correspondant.)

MAGOG, 4. — La compagnie Canadian Rock Products, de Montréal, qui a le contrat pour l'exécution des travaux d'élargissement et de redressement de la route No. 1 entre Magog et Granby a maintenant une équipe à l'œuvre tout près de Magog et d'après les renseignements obtenus les travaux seront en marche pour tout de bon d'ici une quinzaine.

Cette compagnie prend tous les moyens possibles pour employer de la main d'œuvre des environs aussi si elle a acheté un bon lot de tombereaux spéciaux afin d'utiliser des chevaux au lieu de camions. Ce sera une aubaine pour les cultivateurs qui l'an dernier se plaignaient que le travail était fait au moyen de camions étrangers.

—Les commissaires d'écoles du Canton de Magog ont tenu leur assemblée régulière. Tous les commissaires étaient présents et ont siégé sous la présidence de M. O. Liva Thomas.

—Ils ont nommé le notaire O. Tourigny auditeur de leurs livres pour l'année courante.

Toutes les institutions accueillant pour la commission recevoir avis que leur engagement se terminera avec l'année courante.

—La commission paiera \$320. de salaires à ses institutrices l'an prochain.

—Cette année le fonds de pension sera retenu sur le salaire des institutrices.

—La commission a 10 écoles qui toutes seront en fonction l'an prochain.

LA PATRIE

LA PATRIE, 4. — De passage à Sherbrooke, ces jours derniers: Mme J. B. Leblond, M. A. Rancourt, M. R. Pouliot.

—Mlle Diana Côté, de retour d'un voyage à Berlin, N. H.

—Mlle H. Morin est de retour dans sa famille.

—Mlle Léa Bouchard à Kingston, Ont.

—A Sherbrooke, récemment: M. Art. Bouchard, Mlle Aurore Latendresse, Mlle Thérèse Bouchard.

—Mlle Eva Sénécal de passage à Montréal, récemment.

—M. M. Giard, à Sherbrooke, par affaires.

—M. Ernest Blais est revenu du Lac Edouard.

—M. et Mme S. Gobeil, M. P. de passage à La Patrie.

—M. A. Cabana, de passage à Montréal.

—M. A. Bouchard, Mlle Yvette Boutin, M. E. Bourret, Mlle Marquette Châteauguay, ici, ces jours derniers.

—M. et Mme Ludger Leblond font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Ludger. Parrain, M. Lionel Richard; marraine, Mme Odilon Richard.

—Le Yvelon et Mlle Suzanne Favreau, de Beecher Falls, chez Mme T. S. Lemieux en route pour Cookshire.

1,000,000 DE CHEV.-VAPEUR A L'ONTARIO

Les \$120,000,000 que l'Hydro versera à cette fin comprendront sa contribution au projet de canalisation.

ACCORD AVEC OTTAWA

(Presse Canadienne)

TORONTO, 4. — D'ici deux semaines, on s'attend qu'un contrat sera signé par lequel la province d'Ontario recevra 1,000,000 de chevaux-vapeur d'énergie électrique de la canalisation du St-Laurent.

—La Commission Hydro-Électrique financiera le projet au coût de \$120,000,000, et l'électricité coûtera de \$21 à \$22 le cheval-vapeur, livrée à Toronto. Ceci équivaut à environ \$12 le cheval-vapeur à l'usine génératrice.

Les \$120,000,000 requis comprennent la contribution de la province aux travaux de pouvoir et de navigation et le coût à charger au pouvoir seulement, comme les dépenses pour maisons électriques et transformateurs. L'argent sera prélevé par l'Hydro et si une émission d'obligations est nécessaire, la province les garantira. Le développement se fera en deux étapes, à Chrysler Island et à Barnhart Island.

M. Htnry a rencontré MM. Bennett, Herridge, etc. hier, à ce sujet. Il a refusé de donner un es-

timé de la somme définitive que la province sera probablement appelée à payer au gouvernement fédéral pour sa part dans le coût des travaux de navigation et de pouvoir. Le montant total extérieur que la province versera, dit-il, sera de \$120,000,000.

La législation sur le projet de canalisation ne sera probablement pas présentée à la session actuelle à Ottawa, bien que les négociations se continuent entre le Canada et les États-Unis.

PUISSANT TRUST
DU PETROLE EN
PERSPECTIVE

NEW-YORK, 4. — Une délégation des magnats du pétrole en Russie sont arrivés aux États-Unis et d'autres potentats d'Europe ou ils ont visité des parents.

—M. Narcisse Bélanger, d'Orford Lake, est allé visiter ses parents à Kata Vele.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

DERNIERES NOUVELLES D'EASTMAN

EASTMAN, 4. — M. Georges Lapointe, de Magog, à Eastman, dernièrement, visitant des parents.

—M. Albert Simard et Mlle Emille Simard sont allés à Magog, dernièrement, par affaires.

—Mlle Alida Laplante, d'Eastman, est allée passer quelques jours en visite chez des parents à Orford Lake.

—Mme Georges Lapointe, de Magog, est maintenant retournée dans sa famille après avoir passé quelque temps en visite chez des parents à Orford Lake.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. Narcisse Bélanger, d'Orford Lake, est allé visiter ses parents à Kata Vele.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

—M. et Mme J. Lavoie, de Stukely, sont allés à Magog par affaires.

—Le gargonnet de M. Alphonse Bouchard, de Stukely, Baptiste, est revenu de l'hôpital St-Vincent de Paul, en bonne voie de guérison.

—M. et Mme J. Bolduc et W. Bolduc, Mme O. Bolduc, Mlle A. Bolduc, M. P. E. Bolduc, de New York, sont venus à Orford Lake où ils ont visité des parents.

Bon et à bon marché

The Red Rose

Etiquette Rouge

$\frac{1}{2}$ lb. 25c.

Chaque paquet est garanti

BOUFFARD & LANGLOIS

Magasin fermé Jeudi, fête de l'Ascension.
Spéciaux pour Vendredi et Samedi
(au comptant seulement).

Oufs frais, 1ers, la dz.	15c	Tomates, gr. boîtes, 3 btes.	25c
Saumon rose, grosse boîte.	10c	Fèves blanches, 10 lbs.	21c
Sucre granulé, 10 lbs.	46c	Soupes aux Tomates, aux	
Sucre en poudre, 3 lbs.	21c	Légumes Clark ou Heinz,	
Cacao, à la livre, 2 lbs.	21c	3 boîtes.	25c
Coconut "Snowdrift", lb.	21c	Corn Starch.	10c
Macaroni, Vermicelle ou		Farine à pain, 55 lbs.	2.55
Spaghettis, 5 lbs. pour.	31c	Papier toilette, 9 roul.	29c
Ananas, 2 btes.	25c	Nettoyeur "Big Five", bte.	5c
Corn Flakes, 3 btes.	25c	Chipses ou Oxydol, gr. pqt.	21c
Patates, poché, 30 lbs.	44c	Savon haché, 3 lbs.	21c
Pruneaux, 3 lbs.	25c	Nettoyeur "Old Dutch", 3.	29c
Catsup, grosse bouteille.	15c	Oranges, la douzaine.	29c
Biscuits Soda, 2 lbs.	25c		

Légumes frais aux prix du marché. Donnez votre commande de
de bonne heure. Livraison prompte. Satisfaction garantie. Ve-
nez voir nos Viandes fraîches; les plus bas prix du marché.

Téléphones: Epiceries, 293 & 126; — Viandes, 127.

Pour l'époque de la dentition

Des mères en grand nombre font les plus
grands éloges des TABLETTES BABY'S OWN

"Nous n'avons pas perdu une seule nuit de repos quand nos enfants firent leurs dents, parce que j'ai toujours recouru aux Tablettes Baby's Own. Elles valent leur pesant d'or," écrit Mme Archie Eggle, Comstock, Ontario.

Mme Alton Pacher, Glenalmond, Québec, dit: "Mon bébé a cinq dents et n'a pas été malade un seul jour depuis sa naissance, grâce aux Tablettes Baby's Own."

"Les Tablettes Baby's Own sont excellentes à l'époque de la dentition," déclare Mme Hugh MacNeill, Sydney, N.E.

TABLETTES BABY'S OWN

du DR. WILLIAMS

Donnent et gardent la santé aux enfants—comme savent les mamans

DOMINION STORES

LIMITÉE

"OÙ LA QUALITÉ COMPTE"

Valeurs Sensationnelles

FEVES Campbell, avec lard, bte No 2	5½c
BEURRE Mayfield lb.	18c
FROMAGE nouveau, lb.	15c
BISCUITS soda, à la lb., 2 lbs.	19c
PRUNEUX de choix, 2 lbs.	25c
TOMATES, marque Standard, gr. bte.	7c
FLOCONS DE MAIS, toutes les marques, la bte	7½c
SIROP Crown No. 5	35c
PISTACHES (peanuts) fraîches, lb.	10c
CONFITURES aux fraises, 40 on.	35c
BISCUITS au Gingembre 3 lbs.	29c
PAIN Tasty, 24 on.	6c
ALLUMETTES Maple Leaf, 3 paquets	23c
BACON tranché lb.	16c
AVOINE roulée, 6 lbs.	25c
RIZ Blue Rose, 3 lbs.	25c
RAISINS sans pépin, lb.	15c
POIS à soupe, 5 lbs.	25c
MARMELADE aux oranges, 40 on.	25c
"COCOANUT", lb.	25c
POIRES, sirop clair, boîte 2	15c

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

BANANES, 2 lbs.	15c	ORANGES juteuses, 2 doz.	35c
EPINARDS tendres, 2 lbs.	29c	CITRONS de choix, doz.	25c
ECHALOTTES, 3 paq. . .	25c	POMMES à manger et à cuire,	
		3 lbs.	25c
Grand Choix de			
Radis, Asperges, Laitue, Concombre et Céleri.			
Téléphonez Vos Commandes			
14, Wellington-Nord	2813J	90, Wellington-Nord	867W
123, King Ouest	1353W	Lennoxville	250

L'IMPERIAL OIL EST FORT RAISONNABLE

Une enquête conduite par les auditeurs du gouvernement démontre que la compagnie n'exploite pas le public.

OTTAWA, 4. — Les dossiers de l'Imperial Oil n'indiquent aucune preuve que la compagnie ait pris avantage des droits spécifiques ou de "dumping" pour fixer les prix de l'essence, ont déclaré les auditeurs officiels au comité qui fait enquête sur les prix de la gasoline au Canada, à la Chambre des Communes. Les auditeurs déclarent avoir reçu toute la coopération voulue de la compagnie au cours de leur enquête.

Les auditeurs ont découvert que le coût élevé de la mise du produit sur le marché à cause des conditions territoriales et climatiques du Canada est le principal facteur de ce qui apparaît comme un prix élevé. Les auditeurs ont aussi découvert que les conditions démostrées dans l'industrie de la gasoline aux États-Unis par suite du "racket" de l'évasion des taxes sont en grande partie responsables des comparaisons défavorables dans les prix avec ce pays.

L'enquête a révélé une finance solide et économique de même qu'une "politique conservatrice" dans le cas des primes d'assurance-feu, des taux de dépréciation, des charges de la réserve pour contingences et des prix d'inventaires. Les consommateurs ne souffrent pas de charges indues d'intérêts. La moyenne des profits nets de l'Imperial Oil pour toutes ses raffineries a été de 1.01 sou le gallon en 1936.



**SAVON
BABY'S
OWN**

Le MEILLEUR
pour BÉBÉ
et pour VOUS

La moussure agréable blanchit et adoucit la peau.
10^e encartons individuels

NOUVEAU SUCCES A ST-JEAN-BAPTISTE

Deuxième soirée de la Chorale Ste-Agnès, des Enfants de la Maîtrise et de la Chorale St-Jean-Baptiste.

La Chorale Ste-Agnès, les Enfants de la Maîtrise et la chorale St-Jean-Baptiste ont remporté un nouveau succès à la Salle St-Jean-Baptiste hier soir.

Il n'a pas été donné souvent dans l'histoire théâtrale et artistique de Sherbrooke d'entendre dans une même soirée une opérette bouffe, une comédie-vaudeville et des entractes ou figurants autant d'organisations musicales.

Le programme était des plus variés et la direction a tenu à y faire dominer la note gaie.

Dans la délicieuse opérette-bouffe de Bordès, "Le Malade Malgré Lui", qui constituait la principale partie de ce concert, il fut révéle au public, par des acteurs consciencieux, comment un médecin de Sherbrooke, le Dr. M. J. C. Brindamour, a obtenu le titre de grand chevalier de la santé duciale Moribus et Purgon, deux médecins, voulant étaler aux yeux du Duc de Griboulides leurs connaissances et leur rivalité était très grande. Ils en vinrent, à la fin d'un complot, à se battre et à se battre.

Il était très amusant de voir les deux médecins faire subir un examen à leur illustre malade, le Duc; l'un déclarait qu'il avait le pouls lent et monotone tandis que l'autre le trouvait fiévreux et précipité.

Après de multiples complications, — même autour d'une table de dissection tout s'arrangea, la facilité tomba d'accord au dénouement. Les médecins qui veulent perfectionner l'anatomie ont pu tirer profit de la séance donnée par leur collègue Purgon. Ce dernier trouvait que Guillaume, personnage par M. Montour, était assez gras pour le disséquer sans lui faire trop de mal.

Dans "Les Deux Timides", comédie-vaudeville, non moins spirituelle que l'opérette, il y avait des situations cocasses et à la fin Mlle Cécile parvint à faire mettre de côté la grande timidité de son père et de son prétendant un avocat oculi-la, qui n'avait plaidé qu'une fois et avait bien promis de ne plus recommencer.

Tout comme les médecins ont pu tirer profit des leçons données dans "Le Malade Malgré Lui", les disciples de Themis devraient profiter des conseils et des avis de Maître Jules Frémisssin, avocat au barreau de Paris, dont le rôle était tenu par M. Emile Beaudoin.

Il y eut plusieurs entractes avec accompagnement d'orchestre, où participèrent les différents groupes qui forment l'organisation musicale de l'Est.

M. Georges Sylvestre et ses amis méritent de vives félicitations pour ce nouveau succès.

Voici la liste de ceux qui ont participé à la soirée: "Les Deux Timides": Thibaudier, M. Antonio Montour, Jules Frémisssin, M. Emile Beau-

DEUX DECES A EAST ANGUS

Mme Pierre Fournier meurt à l'âge de 66 ans et Mlle C. Bédard, à l'âge de 90 ans et 5 mois.

(De notre correspondant). EAST ANGUS. — Ces jours derniers ont eu lieu en notre église les imposantes funérailles de Mme Pierre Fournier, décédée à l'âge de 66 ans, chez sa fille, Mme Emile Duford, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. le curé H. Boulay qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés J. Archambault et L. G. Gosselin, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Louis Reid, Hilaire Aubin, père, Eugène Nadeau, Euclide Gosselin, Denis Desruisseaux et J. Desmarais.

Ont fait la quête: MM. Louis Reid et Hilaire Aubin.

Au chœur de chant, la messe de requiem fut rendue par la chorale St-Louis. On remarquait: MM. Arthur Blais, Albert Bourgault, J. Emile Thibault, M. Pierre Arcand, de Sherbrooke, E. Provencier, de Sherbrooke, M. Yola Bertrand, de Sherbrooke, M. et Mme Emile Duford, M. et Mme Alphonse Bédard, M. et Mme Gaston Jutras, M. et Mme Elzear Debolis, M. et Mme G. McMaster, de Sherbrooke, M. et Mme Achille Aubin, M. et Mme Arthur Blais, Mme Dr S. A. Bant, M. J. E. Thibault, M. et Mme John Desruisseaux, Mme Emile Dailaire, Mlle Yvette Lapointe, M. et Mme Ernest Provencier, M. et Mme Philippe Godbout, Mme Vve Joseph Royer, Mme Napoleon Fournier, Mlle Antoinette Fournier, Mlle Ambroise Bisson, Mlle Ida Duford, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Dans l'assistance on remarquait: MM. Thomas Brochu, de Hawick, Thomas Fournier, de Holyoke Mass, Albert Baillargeon, de Frampton, Charles Fournier, M. et Mme Romeo Bertrand, de Montclair, M. et Mme Arthur Royer, de St-Johnsbury, Vt, M. et Mme Joseph Coriveau, de Sherbrooke, M. et Mme Charles Bertrand, de Sherbrooke, Mlle Yola Bertrand, de Sherbrooke, M. et Mme Emile Duford, M. et Mme Alphonse Bédard, M. et Mme Gaston Jutras, M. et Mme Elzear Debolis, M. et Mme G. McMaster, de Sherbrooke, M. et Mme Achille Aubin, M. et Mme Arthur Blais, Mme Dr S. A. Bant, M. J. E. Thibault, M. et Mme John Desruisseaux, Mme Emile Dailaire, Mlle Yvette Lapointe, M. et Mme Ernest Provencier, M. et Mme Philippe Godbout, Mme Vve Joseph Royer, Mme Napoleon Fournier, Mlle Antoinette Fournier, Mlle Ambroise Bisson, Mlle Ida Duford, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

DEUX DECES A EAST ANGUS

Mme Pierre Fournier meurt à l'âge de 66 ans et Mlle C. Bédard, à l'âge de 90 ans et 5 mois.

(De notre correspondant). EAST ANGUS. — Ces jours derniers ont eu lieu en notre église les imposantes funérailles de Mme Pierre Fournier, décédée à l'âge de 66 ans, chez sa fille, Mme Emile Duford, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. le curé H. Boulay qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés J. Archambault et L. G. Gosselin, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Louis Reid, Hilaire Aubin, père, Eugène Nadeau, Euclide Gosselin, Denis Desruisseaux et J. Desmarais.

Ont fait la quête: MM. Louis Reid et Hilaire Aubin.

Au chœur de chant, la messe de requiem fut rendue par la chorale St-Louis. On remarquait: MM. Arthur Blais, Albert Bourgault, J. Emile Thibault, M. Pierre Arcand, de Sherbrooke, E. Provencier, de Sherbrooke, M. Yola Bertrand, de Sherbrooke, M. et Mme Emile Duford, M. et Mme Alphonse Bédard, M. et Mme Gaston Jutras, M. et Mme Elzear Debolis, M. et Mme G. McMaster, de Sherbrooke, M. et Mme Achille Aubin, M. et Mme Arthur Blais, Mme Dr S. A. Bant, M. J. E. Thibault, M. et Mme John Desruisseaux, Mme Emile Dailaire, Mlle Yvette Lapointe, M. et Mme Ernest Provencier, M. et Mme Philippe Godbout, Mme Vve Joseph Royer, Mme Napoleon Fournier, Mlle Antoinette Fournier, Mlle Ambroise Bisson, Mlle Ida Duford, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Dans l'assistance on remarquait: MM. Thomas Brochu, de Hawick, Thomas Fournier, de Holyoke Mass, Albert Baillargeon, de Frampton, Charles Fournier, M. et Mme Romeo Bertrand, de Montclair, M. et Mme Arthur Royer, de St-Johnsbury, Vt, M. et Mme Joseph Coriveau, de Sherbrooke, M. et Mme Charles Bertrand, de Sherbrooke, Mlle Yola Bertrand, de Sherbrooke, M. et Mme Emile Duford, M. et Mme Alphonse Bédard, M. et Mme Gaston Jutras, M. et Mme Elzear Debolis, M. et Mme G. McMaster, de Sherbrooke, M. et Mme Achille Aubin, M. et Mme Arthur Blais, Mme Dr S. A. Bant, M. J. E. Thibault, M. et Mme John Desruisseaux, Mme Emile Dailaire, Mlle Yvette Lapointe, M. et Mme Ernest Provencier, M. et Mme Philippe Godbout, Mme Vve Joseph Royer, Mme Napoleon Fournier, Mlle Antoinette Fournier, Mlle Ambroise Bisson, Mlle Ida Duford, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

DEUX DECES A EAST ANGUS

Mme Pierre Fournier meurt à l'âge de 66 ans et Mlle C. Bédard, à l'âge de 90 ans et 5 mois.

(De notre correspondant). EAST ANGUS. — Ces jours derniers ont eu lieu en notre église les imposantes funérailles de Mme Pierre Fournier, décédée à l'âge de 66 ans, chez sa fille, Mme Emile Duford, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. le curé H. Boulay qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés J. Archambault et L. G. Gosselin, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Louis Reid, Hilaire Aubin, père, Eugène Nadeau, Euclide Gosselin, Denis Desruisseaux et J. Desmarais.

Ont fait la quête: MM. Louis Reid et Hilaire Aubin.

Au chœur de chant, la messe de requiem fut rendue par la chorale St-Louis. On remarquait: MM. Arthur Blais, Albert Bourgault, J. Emile Thibault, M. Pierre Arcand, de Sherbrooke, E. Provencier, de Sherbrooke, M. Yola Bertrand, de Sherbrooke, M. et Mme Emile Duford, M. et Mme Alphonse Bédard, M. et Mme Gaston Jutras, M. et Mme Elzear Debolis, M. et Mme G. McMaster, de Sherbrooke, M. et Mme Achille Aubin, M. et Mme Arthur Blais, Mme Dr S. A. Bant, M. J. E. Thibault, M. et Mme John Desruisseaux, Mme Emile Dailaire, Mlle Yvette Lapointe, M. et Mme Ernest Provencier, M. et Mme Philippe Godbout, Mme Vve Joseph Royer, Mme Napoleon Fournier, Mlle Antoinette Fournier, Mlle Ambroise Bisson, Mlle Ida Duford, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Dans l'assistance on remarquait: MM. Thomas Brochu, de Hawick, Thomas Fournier, de Holyoke Mass, Albert Baillargeon, de Frampton, Charles Fournier, M. et Mme Romeo Bertrand, de Montclair, M. et Mme Arthur Royer, de St-Johnsbury, Vt, M. et Mme Joseph Coriveau, de Sherbrooke, M. et Mme Charles Bertrand, de Sherbrooke, Mlle Yola Bertrand, de Sherbrooke, M. et Mme Emile Duford, M. et Mme Alphonse Bédard, M. et Mme Gaston Jutras, M. et Mme Elzear Debolis, M. et Mme G. McMaster, de Sherbrooke, M. et Mme Achille Aubin, M. et Mme Arthur Blais, Mme Dr S. A. Bant, M. J. E. Thibault, M. et Mme John Desruisseaux, Mme Emile Dailaire, Mlle Yvette Lapointe, M. et Mme Ernest Provencier, M. et Mme Philippe Godbout, Mme Vve Joseph Royer, Mme Napoleon Fournier, Mlle Antoinette Fournier, Mlle Ambroise Bisson, Mlle Ida Duford, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Sympathies: Mlle Laura Cantin de Sherbrooke, Mme Henri Caron de Sherbrooke, Mlle L. D. Jocas de Sherbrooke, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et

Offrandes de fleurs: gerbe, don de M. et Mme Alphonse Métivier, de Sherbrooke.

Achetez votre REFRIGERATEUR ELECTRIQUE



de cette façon
ECONOMIQUE

Pour une somme aussi basse que \$10.00 comptant et 25c par jour (\$7.50 par mois) — des paiements un peu plus élevés sur les modèles plus grands.

pour
l'Economie,
la Santé et
la Commodité

D'un achat économique suivant les systèmes mentionnés ci-dessus; d'un emploi économique par les factures de glace et le gaspillage de nourriture qu'il supprime. Commode parce qu'il assure une température de réfrigération toujours exacte et constante. Un gardien de la santé de votre famille parce qu'il supprime la détérioration et la contamination. Vous permet de sauver les restes d'un souper et d'en faire des plats savoureux pour le dîner du lendemain. Conserve les salades croquantes. Facilite la préparation de délicieux desserts glacés et des breuvages avec des cubes de glace. Se paye par les économies qu'il assure. Commandez VOTRE réfrigérateur électrique sans retard.



Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Mme Eusèbe Carbonneau, M. et Mme Fréchette, M. et Mme Agénor Fournier, M. et Mme Arthur Bourdais, M. et Mme Rose Debolis, M. et Mme (Dr) Banfill, MM. H. Cooper, Mme McLaughlin, Mme Beatty, Mme Cunningham, M. et Mme Powers, M. et Mme Scott, les familles Henri Cloutier, Edouard Champoux, Achille Leblanc, de Sherbrooke, Joseph Dupuis, de Sherbrooke, J. et



BEURRE Silverbrook LB. 18c
JAMBONS d'Epaule LB. 11c
PAIN de blé entier, miches 24 on. enveloppées, 8c

CONFITURES aux fraises Old City, 40 on. pot 25c
THE des Indes, Nectar Noir Lb. 33c
RIZ de choix, 5 lbs. 27c
SAUMON Rose, boîte No. 1 2 pour 19c
MARINADES mélangées, sucrées ou sures, 38 on. 25c
MAYONNAISE Encore, pot 8½ on. 15c
SAVON Climax, 10 barres 24c
PAPIER de toilette Verything, 4 rouleaux 10c
OXYDOL, gros pqt. avec 2 barres Castille Kirk 19c

Café Eight O'Clock, boîte 1 lb. 26c
Sardines Brunswick, 4 boîtes 25c
Beurre d'arachide à la livre 13c
Farine à gâteau Swansdown, paquet 35c
Olives farcies Libby, No. 5 10c
Marinades Happy Vale, pot 10c
Lait Eagle, boîte haute 19c
Fromage Kraft, lb. 24c
Huile Mazola, No. 1 31c
Vinaigre A. & P., 16 on. 2 bouteilles 25c
Feves au lard Catelli No. 3, 2 boîtes 25c
Pain Ann Page, la miches 6c
Sel, sac 2½ lbs. 7c
Blé d'Inde Golden Bantam, boîte 11c

Soupes Campbell, boîte 10c
Allumettes, 3 boîtes 25c
Fromage canadien, nouveau, lb. 15c
Fromage canadien, ancien, lb. 21c
Cacao Iona No. 2, boîte 35c
Harengs fumés, boîte 6c
Catsup Ideal, bouteille 15c
Graines de fleurs et légumes, paquet 5c
Old Dutch, boîte 10c
Bon Ami, boîte 14c
Supersuds, 2 paquets 17c
Aliments à volailles, 100 lbs. \$1.95
Aliments à poules, sac \$2.19

FRUITS ET LEGUMES FRAIS
ORANGES, très juteuses, 2 douzaines 35c
POMMES, "Winesaps" de grand choix, douz. 29c
TOMATES, tout à fait spéciales, No. 1; lb. 19c
OIGNONS, les meilleurs pour la cuisine, 3 lbs. 23c

La deuxième partie finale entre les équipes à deux de quilles, a lieu ce soir

Rosario Gagné et Gérard Mathieu recevront ce soir la visite des quilleurs de Magog, Parent et Bibeau, aux allées du Palace. — Gagné et Mathieu sont favoris sur leur propre terrain. — Un duel plus serré que dimanche est attendu.

DUFRESNE-CARRIGAN, VENDREDI

C'est ce soir, à 8 heures, aux allées du Palace, qu'aura lieu la deuxième rencontre finale aux petites quilles entre l'équipe invincible à deux R. Gagné-G. Mathieu, et l'équipe Parent-Bibeau de Magog.

Comme on le sait, l'équipe de Magog a livré une lutte sensationnelle à l'équipe de Sherbrooke dimanche après-midi, à Magog, en conservant l'avantage jusqu'à la dernière minute de la joute. Cependant, nos quilleurs firent un ralliement superbe dans les deux dernières parties des six pour remporter la victoire par une marge de 33 quilles.

Puisqu'une équipe est victorieuse hors de chez elle, elle est considérée encore plus forte chez elle.

Pour ce motif, l'équipe Gagné-Mathieu a plus de chances de gagner que de perdre ce soir, au Palace. Tout de même, vu la solidité et les coups surprenants de l'équipe Parent-Bibeau, il se peut que Magog donne encore du fil à retordre à Sherbrooke ce soir.

Tout indique que les six parties donneront lieu à un duel plus serré que dimanche. La joute commencera à 8 heures, et il y aura des chaises pour accommoder les spectateurs, comme d'habitude.

Pour la joute régulière du vendredi soir, on mentionne l'équipe Dufresne-Carrigan contre l'équipe championne Gagné-Mathieu. Nous en reparlerons.

La division de Moncton s'oppose à ce que les loteries soient légales

(Presse Canadienne)

MONCTON, N.-B., 4. — Une requête de l'Association Nationale des Loteries, 122 rue Yonge, Toronto, à la division locale de la légion canadienne, demandant que les vétérans de Moncton signent et induisent et encouragent les autres à signer une requête pour être présentée au gouvernement fédéral en vue de faire légaliser les loteries, a été unanimement rejetée par la division de Moncton à une récente assemblée.

L'attitude prise a été depuis que le Dominion a pris une décision finale et une attitude contre les loteries à la dernière convention du Dominion, les divisions sœurs devraient s'en tenir à la même attitude, et promouvoir la même attitude.

CANADIENS GAGNENT A LA CROSSE

L'équipe canadienne l'emporte par 9 à 1 en trois périodes. — Toronto bat Tecumseh 12 à 5.

Les Canadiens de Montréal ont défait l'équipe anglaise de la Métropole hier dans la Ligue Professionnelle de Crosse par 9 à 1. Les Canadiens ont marqué deux points dans la première manche, deux dans la deuxième et 5 dans la dernière, tandis que Montréal enregistrait son unique point à la deuxième. Les Maple Leafs ont défait les Tecumseh par 12 à 5. 5000 personnes assisteront à la partie Canadiens-Montréal au Forum. La saison a été inaugurée officiellement à Montréal par l'hon. Athanas David qui lança la première balle.

Maroons Canadiens
Sutherland Clark
N. Langevin
Coulter
Paquette
Lafrenche
Contant
DeGray

PREMIER
4 CE SOIR GRATIS!
Argenterie aux Dames
Dernière occasion de voir ce grand programme double United Artists. Ina CLARE, David MANNERS, dans
"THE GREEKS HAD A WORD FOR THEM"
Chester MORRIS, Alison LYON dans
"CORSAIR"
De jeudi à samedi
Un extraordinaire programme double qui fit sensation au Théâtre Capitol de Montréal.
Un nouveau record mondial d'émotions

Barthelmess
Alias THE DOCTOR
Avec Marian MARSH
Rendu public l'histoire des pratiques secrètes d'un chirurgien! Il avait à choisir entre la loi et l'amour... vivre une vie de mensonge pour en sauver une autre du désespoir!
Spécialement ajouté UN FILM TORDANT
"IT'S TOUGH TO BE FAMOUS"
Avec la jolie Mary BRIAN
Voici une nouvelle sorte de comédie. On en parle autant qu'on rit en la voyant. Ne manquez pas ça.

GRANADA
A UNITED THEATRE
Aujourd'hui seulement
LE PARFUM
de la
DAME EN NOIR
Un mystérieux film français, tout parlant. Avec Roland TOUTAIN.
Comédie: "The Girl in the Poneau". — Nouvelles françaises et autres
De demain jusqu'à samedi
Double Programme Spécial
ELISA LANDI
dans
THE DEVIL'S LOTTERY
avec
Victor McLAGLEN
2ème film
H. B. Warner
dans
"The Menace"
Comédie, Nouveautés

FU MANCHU



Eltham nous rejoignit, poussant un bref soupir et tombant sur les genoux. Denby n'était pas là, quelques instants auparavant. Comment se fait-il qu'il fut là, mystère... Fu Manchu! J'eus la chair de poule...



Smith se remit vite sur pied. "Nous sommes fous", cria-t-il. "Lâchez le chien!" Puis il mit la main à la poche. "Je sais que César, tout bête qu'il est, saura nous conduire sur la piste. S'il y a un homme ici, il cherchera à s'échapper."



Le jardinier s'approcha avec le dogue, et Smith lui cria: "Reviens-le, Edwards. Il nous dirigera."



Le projet réussit. L'une des cloches d'alarme commença de sonner fortement dans la maison. "Attendez", dit Eltham, et il courut à la maison.

RÉSULTATS DU BASEBALL

LES MENEURS
Terry, Giants 6; Ruth, Yankees 5; J. Collins, Cardinals 6; Averill, Indians 5; Gehring, Tigers 5; Gehrig, Yankees 5; Fox, Athletics 5.
Totaux: Américains: 78; Nation: 57. Grand total 135.

POSITION DES CLUBS
LIGUE INTERNATIONALE
Newark: 13 722
Buffalo: 11 7 611
Baltimore: 11 8 579
Rochester: 9 8 529
Montréal: 8 9 481
Toronto: 8 9 471
Jersey: 5 11 313
Reading: 4 12 250

LIGUE AMÉRICAINE
Washington: 14 4 778
Cleveland: 13 7 650
Detroit: 11 6 947
New-York: 10 6 525
St-Louis: 8 16 421
Philadelphie: 8 10 375
Chicago: 8 13 278
Boston: 3 13 188

LIGUE NATIONALE
Brooklyn: 002 010 00x-11 16 1
New-York: 401 000 200-7 7 3
Batteries: Phelps, W. Moore, Hoyt, Quinn et Lopez; Fitzsimmons, Mooney, Mitchell, Gibson et Hogan.
Boston: 111 400 020-9 10 4
Philadelphie: 003 010 000-4 10 3
Batteries: Seibold, Zachary et Hargrave; Bengie, Nichols et McCurdy, V. Davis.
Cincinnati: 000 000 000-0 2
St-Louis: 022 311 00x-9 11 0
Batteries: Carroll, Wyson et Manion, Asby; Dean et Wilson.
Chicago: 001 010 501-9 13 0
Pittsburgh: 000 102 210-6 13 1
Batteries: Smith et Hartnett; Swift, Spencer, Brame et Brenzel.

LIGUE AMÉRICAINE
New-York: 000 100 000-4 6 0
Washington: 000 000 000-5 6 1
Batteries: Penick, Allen, Rhodes, Andrews et Jorgens; Burke, Weaver, Rowder et Berg, Spencer.
Philadelphie: 100 100 103-6 11 0
Boston: 010 000 000-1 4 0
Batteries: Earnshaw et Cochran; MacFayden, Donohue et Tate.
St-Louis: 010 404 011-11 16 2
Cleveland: 104 001 101-8 12 3
Batteries: Stewart, Kimsey et Ferrell; Hudlin, Conally, Hildebrand, Pearson et Sewell.
Detroit: Chicago: Philie.

LIGUE INTERNATIONALE
Reading: 001 021 020-6 7 3
Montréal: 321 010 41x-12 16 3
Batteries: Willis, Wilsie, Schaefer et Stahlman; Clisset et Hod.
Newark: 000 000 000-0 6 0
Toronto: 001 600 00x-1 8 0
Batteries: Holclaw, Miner et Kies; Cantrell et R. Smith.
Baltimore: 04 000 003-7 11 3
Buffalo: 010 010 000-2 6 6
Batteries: Holway et Linton.
Bloomer, Brewer et Crouse.
Jersey City: 000 203 000 000 000-5 13 4
Rochester: 001 103 000 000 000-5 13 4
Batteries: Mattingly et Outen; Starr, Wetherell et Florence.

ASSOCIATION AMÉRICAINE
Louisville: 000 000 000-4 9 1
Milwaukee: 000 000 000-13 16 1
Batteries: Hatter, Jonnard, Marcum, Deberry et Shea, Nelson et Boal.
Toledo: 000 000 000-4 7 1
Minneapolis: 000 000 000-8 8
Batteries: Lee, Rabb et Devorner; Petty et Griffin.
Columbus: 000 000 000-7 14 2
St-Paul: 000 000 000-4 5 1
Batteries: Hill et Renss; Hartin, Elliott et Snyder.
Indianapolis: 000 000 000-1 9 1
Kansas City: 000 000 000-2 9 2
Batteries: Burwell et Riddle; Pete et Collins.
"Home-Runs" d'hier: — Simmons, Athletics 1; Ott, Giants 1; Koenig, Giants 1; Frederick, Dodgers 1; Hack, Cubs 1; Lee, Phillies 1; Barber, Pirates 1.

BOXE
COVINGTON, Ky. — Johnny Edwards, de Huntington, W. Va., a battu aux points Cricket Helson, de Cincinnati en 8 rondes.
INDIANAPOLIS. — Dave Shady, de Californie, a battu Tray Trumble, de Rockford, Ill. en 10 rondes.

SEMAINE SOCIALE A MONTREAL
Un comité local vient d'être formé pour voir à l'organisation de la prochaine Semaine sociale du Canada qui doit se tenir à Montréal du 29 août au 3 septembre. M. l'abbé Edmond Lacroix en est le secrétaire. On peut dès maintenant s'adresser pour tout renseignement soit à lui-même, 437 rue de Montigny Est, (tel. Harbour 714), soit au secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est (tel. Amherst 1969).

Les Trojans de St-Jean ont perdu la première partie vs Winnipeg hier

Une deuxième rencontre aura lieu demain soir pour le championnat du Canada à la balle-au-panier, et une troisième et dernière samedi si nécessaire. — Les vainqueurs l'emportent par deux points de marge seulement: 39 à 37.

TROJANS FAVORIS DEMAIN

(Presse Canadienne)

SAINT-JEAN, 4. — Les Trojans de St-Jean ont perdu par deux points de marge seulement hier soir lors de la première partie de leur série avec les Tollers de Winnipeg pour le championnat du Canada à la balle-au-panier. Winnipeg a triomphé par 39 à 37. La grosse question est maintenant de savoir s'ils vont répéter leur exploit demain. Si non, une troisième partie sera nécessaire samedi soir.

La partie a été jouée à une allure endiablée et à la fin de la première moitié, les deux équipes étaient sur un pied d'égalité avec 19 points chacune. Puis, le score fut tendu aïna pratiquement jusqu'à la fin. A 37, les deux clubs étaient encore égaux.

Tandis que les Tollers se montraient supérieurs dans la façon d'enregistrer leurs points, les Trojans l'emportaient au point de vue de la solidité des joueurs. Les Trojans ont déjà joué mieux que cela pendant et dans un temps où ils étaient affaiblis par l'absence de plusieurs joueurs, et c'est ce qui fait dire aujourd'hui à leurs supporters que les équipes de St-Jean remporteront la victoire demain soir.

Silverthorne, garde rapide des Tollers, a joué brillamment, comptant dix points, de même qu'Andrew Malcolm, le capitaine de l'équipe de St-Jean, qui enregistra douze points. Les Trojans ont pris avantage de toutes les ouvertures.

Jack Burns, 210, de New-York, 23:35; Joe Ricco, 190, de Jersey City, a battu George Lamar, 182, de Springfield, Mass.

NEW-YORK, (Coliseum). — Jim McMillen, 215, de Chicago, a battu Leo Pinetaki, 272, de Pologne, 38:10; Nick Shikat, 218, de Philadelphie, a battu Joe Zevito, 210, d'Italie, 14:27.

NEW YORK, (Brooklyn Elks). — Jim Browning, 225, de Verona, a annulé avec Jack Sherry, 220, d'Ohio en 45:00; George Zarynoff, 201, de Russie a battu Al Mercier, 205, de Montréal, en 39:20; Reginald Siki, 207, de Roxbury, Mass., a battu August Bankhart, 220, de Belgique en 5:15.

RESULTATS DE BOXE ET LUTTE HIER
TORONTO. — Lionel Conacher, 197, Toronto, a défait Carl Pospeschil, 215, de Boston, 11:19 et 1:30.

READING, Pa. — Nick Laize, 198, de Californie, a battu Andy Brown, 200, de New-York 39:27.

MERIDEN, Conn. — Al Ventres, 168, de Berlin, Conn., a défait Sid Dornberg, 170, de Jersey City; Steve Passos, 178, de Hartford, a battu

McNAMARA ET CROSSLEY EN AVANT A 8.30
(Presse Canadienne).

TORONTO, 4. — La position des coureurs dans la course de Six Jours à Toronto était comme suit à huit heures et demie ce matin: McNamara-Crossley 274 263
Horan-Audy 273 9 180
Zach-Gadon 273 9 110
Stubecke-Schaller 273 7 201
Boogmans-Boogmans 273 6 119
Leclercq-Lepage 273 6 106
Peden-Pedding 273 36 283
Baggio-Van Gansbroeck 273 2 126
Declercq-Bartelle 273 2 128
Parrott-Gachon 272 11 72

BOXE
COVINGTON, Ky. — Johnny Edwards, de Huntington, W. Va., a battu aux points Cricket Helson, de Cincinnati en 8 rondes.

INDIANAPOLIS. — Dave Shady, de Californie, a battu Tray Trumble, de Rockford, Ill. en 10 rondes.

SEMAINE SOCIALE A MONTREAL
Un comité local vient d'être formé pour voir à l'organisation de la prochaine Semaine sociale du Canada qui doit se tenir à Montréal du 29 août au 3 septembre. M. l'abbé Edmond Lacroix en est le secrétaire. On peut dès maintenant s'adresser pour tout renseignement soit à lui-même, 437 rue de Montigny Est, (tel. Harbour 714), soit au secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est (tel. Amherst 1969).

MONTREAL 11 jours Bermudes

... un voyage de 11 jours dont un jour et une nuit aux Bermudes, sans supplément.

Par le "LADY RODNEY" et le "LADY SOMERS" quittant Montréal le jeudi soir, chaque quinzaine, durant l'été.

Cabines de Premières et Extérieures, seulement Les repas sont compris

AUTRES VOYAGES EN MER (Visite facultative à tous les ports d'escale)

MONTREAL - JAMAIQUE
Escale aux Bermudes et à Nassau, à l'aller et au retour. 24 jours, deux fois dans un grand hôtel à la Jamaïque. \$180.00

MONTREAL-BERMUDES
Deux semaines inoubliables, dont une dans un des meilleurs hôtels des Bermudes. Le billet et le wagon-lit, de Boston à Montréal, sont compris... \$132.55

BOSTON - MONTSEERAT
(retour à Boston)
Escale aux Bermudes, à St-Kitts, Nevis et Antigua, à l'aller comme au retour. 14 jours. Le billet et le wagon-lit, Montréal-Boston, aller et retour, sont compris... \$166.10

CROISIERES D'AVEVENTURE
Montréal, Halifax, les Bermudes, Porto Rico, les Antilles Anglaises, la Guyane Anglaise. Retour à Québec. 35 jours à bord... \$150.00

Plusieurs autres voyages, à la portée de toutes les bourses, aux merveilleuses Antilles.

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS
23 rue Wellington-Nord, Tél. 88, Sherbrooke.

T'a pas ?
BAH! QU'EST-CE QUE VOUS ME RAcontez LA? LES GARS DE READING VONT LES BATTRE A PLATE COURU!
Tas pas ?
EN BOUTEILLE!
Tas pas essayé une BLACK HORSE? C'est de la vraie bière - tout le monde s'accorde là-dessus!

dites simplement -
"Bière Black Horse Dawes, s.v.p.!"

ENMAGASINAGE et ASSURANCE des FOURRURES

Nouveaux Taux
2%
de votre évaluation
Confiez vos fourrures à des experts pour la saison d'été.
Elles seront assurées contre le Feu, le Vol et les Mites
J.A.PELLETTIER & FILS
Tél. 370 Sherbrooke, Qué.

Nouveau minimum de valeurs à la Bourse

ANIMATION A MONTREAL NEW-YORK IRREGULIER

Léger volume des opérations.

(Presse Associée).
NEW-YORK, 4. — Les valeurs continuent de glisser aujourd'hui, avec des transactions quelconques peu actives. Les chemins de fer n'ont pas d'intérêt, mais on constate de l'animation parmi les valeurs industrielles et les spéciales. Allied Chemical, American Tobacco "B", Coca Cola et Hershey ont perdu deux points et plus, pendant que Eastman, American Telephone, Woolworth et National Lead ont décliné d'un point. U. S. Steel privilégié a reculé de 3/8, mais a pu récupérer ses pertes. Steel, actions communes, a perdu une fraction.

Homestead Mining démontre de la vigueur pour réagir de près de 6 points.

Standard Oil of New-Jersey s'est fermée.

L'argent à demande est renouvelé au taux de 2 1/2 %.

Cours fournis par J.E. FRECHETTE, Edifice Métropole.

Air Reduction	35 1/2
Allied Chemical	35 1/2
American Can	35 1/2
American Telephone	95 1/2
Anaconda Copper	41 1/2
Atchafalca Ry	35 1/2
Auburn Motors	30 1/2
American Smelters	7 1/2
Baltimore and Ohio	7 1/2
Bethlehem Steel	12 1/2
J. I. Case	12 1/2
Chrysler Motor	12 1/2
Consolidated Gas	47 1/2
Columbia Carbon	17 1/2
Dupont de Nemours	27 1/2
Eastman Kodak	45 1/2
General Electric	13 1/2
General Motors	10 1/2
Gillette Razor	11 1/2
Int. Telephone	5 1/2
Montgomery Ward	6 1/2
New York Central	15 1/2
North American	21 1/2
Peoples Gas	64 1/2
Radio Corporation	33 1/2
Standard Oil of N. J.	22 1/2
Standard Gas and Elec.	15 1/2
S. Pacific Ry	11 1/2
Texas Gulf Sulphur	17 1/2
Union Carbide	16 1/2
Union Pacific Ry	47 1/2

Les pertes s'accroissent cependant.

(Presse Canadienne).
MONTREAL, 4. — Un ton irrégulier prédomine sur le marché des premières transactions, aujourd'hui, et le volume des opérations a été léger durant la première demie-heure.

Canadian Pacific, qui a tenu sa réunion annuelle aujourd'hui, a perdu 1/4 de point à 12 1/2, alors que Steel of Canada a 23, établit un nouveau bas avec perte d'un demi point.

Brazilian Traction a 9 1/2, et Howard Smith a 2 1/2, ont tous deux réalisés une avance de 1/4 de point.

Minister Power, un des meneurs actifs, s'est maintenu au prix de la fermeture d'hier à 22 1/2, et Dominion Textile n'offre pas de changement à 40.

Cours fournis par J.E. FRECHETTE, Edifice Métropole.

Atlantic Sugar	20 1/2
B. C. Power "A"	17 1/2
Bell Telephone	83 1/2
Brazilian Traction	9 1/2
Canada Car. Com.	4 1/2
Canada Car. Pk.	12 1/2
Can. Ind. Alcohols	40 1/2
Can. Pac. Ry.	12 1/2
Cockshut Plow	4 1/2
Cons. Smelters	37 1/2
Dominion Bridge	12 1/2
Int. Nickel	5 1/2
Massey Harris	9 1/2
McColl Frontenac	9 1/2
Montreal Power	22 1/2
National Breweries	24 1/2
National Steel Car	23 1/2
Penman's Limited	23 1/2
Power Corp.	36 1/2
Quebec Power	13 1/2
Shawinigan Power	33 1/2
S. Can. Power (comm.)	16 1/2
Steel of Canada	23 1/2
Winipeg Electric	2 1/2
United Aircraft	10 1/2
United Corporation	6 1/2
U. S. Steel Corp.	23 1/2
Vanadium Steel	7 1/2
Westinghouse Electric	22 1/2
Woolworth Company	31 1/2
Coca Cola	90 1/2

LA "PORTAGE LA PRAIRIE MUTUAL INSURANCE COMPANY" S'EN VIENT DANS LE QUEBEC

Après 48 ans d'opérations dans l'Ouest la Compagnie pénètre dans les autres provinces.

Il y a quarante-huit ans, un groupe de colons des plaines du Portage, au Manitoba, organisèrent la "Prairie Mutual Insurance Company". A ce moment, l'unique but de l'organisation était de réduire les pertes individuelles des premiers colons du Manitoba en combinant les pertes à la fin de l'année agricole et en prélevant une prime de chaque membre pour couvrir les pertes des 12 mois précédents. Telle fut l'origine de la plus ancienne compagnie d'assurance de l'ouest canadien.

Aujourd'hui, la "Prairie Mutual Insurance Company" jouit d'une réputation enviable pour les services qu'elle rend tant au fermier qu'au citadin. Son champ est étendu à l'assurance Automobile, ainsi qu'à l'assurance Bris de Glace, Cambriolage, Tornado, Assurances d'Arrosiers Automatiques ainsi qu'à l'Assurance-Feu. Ses activités ne se confinent plus au Manitoba. Elle a ouvert des bureaux dans l'Est et maintenant, l'on peut recourir aux services de la Compagnie, dans la Province de Québec, par l'intermédiaire du Bureau de Montréal, 244, rue St-Jacques, et de ses représentants nommés pour desservir les nombreux centres de la Province de Québec.

Dans les débuts de la Compagnie, l'on en établit fermement l'administration sur de solides principes d'affaires. En reportant un regard sur les premières années, faites dans les livres de la Compagnie, il est intéressant de noter, par exemple, que les vérificateurs, au nombre de deux, ne recevaient chacun que \$5.00 pour leurs services. L'un des premiers présidents, nommé E. Brown, fut envoyé par la Com-

ADHESIONS A UNE EXPOSITION DES PRODUITS LOCAUX

(Suite de la page 3)
M. D. A. McManamy se prononce en faveur de cette exposition, qui, dit-il, viendra activer le commerce local en exposant les produits de Sherbrooke sous leur vrai jour; les citoyens et les touristes pourraient ainsi en apprécier les mérites et faire des comparaisons avantageuses à l'industrie de Sherbrooke. Il en résulterait sûrement un grand bienfait et pour les industries locales et pour les marchands qui chercheraient davantage à s'approvisionner de ces produits pour satisfaire la demande qui en viendrait plus forte.

Le projet a beaucoup de valeur, dit M. McManamy, et mérite que l'on s'y arrête. La Chambre de Commerce de Sherbrooke fait un bon mouvement en la patronant.

Chalet à la française

A son tour, M. E. J. Page approuve le projet d'exposition et suggère que l'on construise un chalet et à la française, meublé de vieux mobiliers de l'ancien régime français du Canada, pour attirer les touristes, et dans une des salles de ce chalet les "produits de Sherbrooke" seraient exposés. M. Page déclare que les Américains sont très friands de ces vieilles choses françaises et comme il s'en trouve beaucoup dans nos vieilles campagnes, il serait appréciable de les grouper dans un chalet spécial et de les exposer en même temps que les produits fabriqués à Sherbrooke.

La discussion se continue alors sur le projet. On parle de faire une salle assez spacieuse dans un endroit central, dans l'emplacement d'un magasin désaffecté par exemple; d'autres favorisent l'idée de M. Page de construire un chalet qui servirait de centre de renseignements pour les touristes, et l'on suggère l'emplacement de la rue King et Wellington, au pied de la terrasse du centre de la rue King.

Rien n'est définitivement décidé, et comme l'idée reçoit de nombreux adhésions, le président a laissé son projet sur la table afin de l'étudier plus à fond à une prochaine assemblée.

M. Emile Lévesque, président du comité du recrutement, propose trois nouveaux membres qui sont immédiatement acceptés: MM. Raoul Comtois, courtier en assurances; L. A. Laporte, courtier en assurances et L. W. Dixon, boucher. Ces nouveaux élus portent à douze le nombre des adhésions que M. Lévesque a recueillies au cours de sa campagne de recrutement.

L'assemblée était nombreuse hier soir: on remarquait MM. J. S. Bourque, S. R. Newton, D. J. McManamy, A. W. Reid, E. J. Page, Emile Lévesque, E. A. Bernard, Gérard Marcoux, E. C. Stevens, A. D. Echenberg, Léopold Chevalier, D. Wadsworth, les Achevins M. J. Armitage et J. D. Lacombe.

LE RAPPORT DU COMITE D'ENQUETE SUR LA...

(Suite de la 1ère page)

nuit, alors que le vote fut pris sur le rapport du comité sénatorial. C'était le troisième jour de débat continué sur ce rapport.

Le discours le plus important de la journée d'hier fut prononcé par l'un des plus vifs parlementaires, sir Allen Aylesworth, ancien ministre de la Justice dans le gouvernement Laurier. Il déclara que le Sénat n'avait pas le pouvoir de chasser l'un de ses membres, et que l'indépendance du Sénat serait ébranlée jusque dans ses racines si un siège était soumis au caprice de la majorité.

Sir Allen Aylesworth, principal défenseur du sénateur McDougald, hier, avait déjà voté plusieurs fois aux Communes avant la naissance du sénateur McDougald, né en 1881 à Alexandria, Ontario, étudia la médecine, et entra ensuite dans la vie financière de Montréal, alors qu'il n'était que jeune homme. En 1922, il fut nommé président de la Commission du Port de Montréal, et fut appelé au Sénat quatre ans plus tard.

A l'enquête de la Chambre des Communes qui suivit les accusations de Gardiner à la Chambre, le nom du sénateur McDougald fut surtout mentionné dans les témoignages rendus. Vu sa qualité de sénateur, la Chambre des Communes ne pouvait le censurer, mais le Sénat institua une enquête semblable cette année, et M. McDougald subit un procès devant ses "pairs". Le débat sur le rapport de cette enquête commença il y a une semaine, alors que le sénateur Charles Tannier de Picton, N.-E. président du comité, proposa l'adoption du rapport. Le sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement à la Chambre Haute, et ex-premier ministre, signala son retour à la vie parlementaire en prenant une part active au débat.

A l'ouverture de la séance, l'hon. sénateur Arthur C. Hardy revêtit la parole et demanda la permission de faire une déclaration. Il s'agit d'une rétractation et le sénateur Hardy demanda que les galeries soient vidées. L'assistance est invitée à sortir, sans exception les journalistes. Nous sommes réduits cinq minutes plus tard au moment où l'hon. M. Hardy remercia le sénateur Meighen, leader du Sénat.

Le Président P.-E. BLONDIN, "Honorables messieurs, j'ai l'honneur de vous informer que le député de Son Excellence le Gouverneur Général, sa seigneurie le juge-en-chef Anglin, viendra sanctionner des bills à 5 heures cet après-midi."

"Si des sénateurs avaient violé la loi ou la constitution, ils devraient en subir les conséquences. Mais elle n'est rien fait d'autre chose que ce que des centaines d'hommes ont fait et si cette Chambre, ajoutant l'insulte à l'opprobre, n'importe quelle honnête personne au Canada put se lever et demander l'abolition des privilèges, elle les examinerait les faits, je considère que les sénateurs n'ont violé ni la loi ni la constitution. Il faut non seulement examiner la lettre de la loi mais son esprit."

"Deux de nos membres sont accusés. Le sénateur de Hamilton, (M. Lynch-Staunton), a déclaré lui-même que le sénateur McDougald n'avait pu faire accepter toutes ses transactions financières aux yeux de la loi. Mais il ajoute que MM. McDougald et Haydon ont commis des actes contraires à l'honneur et à l'éthique de gentilhommes et de sénateurs. Le sénateur de Hamilton veut que nous les condamnions pour cela, parce que M. Haydon a attaqué la réputation de l'hon. M. Ferguson. Sommes-nous en Russie? Non, nous sommes au Canada. Notre collègue de Hamilton nous a dit qu'un homme n'a pas le droit de toucher à la réputation de son prochain. "On peut me voler ma bourse", a dit un auteur, "mais je ne souffrirai que si on me vole ma réputation".

Le sénateur MEIGHEN, (applaudissant), — "Très bien, très bien".

Le sénateur HUGHES, — "Je m'accorde avec le dernier paragraphe du rapport, qui recommande aux sénateurs de ne pas prendre d'intérêts dans des compagnies qui dépendent de la faveur du gouvernement. Le paragraphe ne va pas assez loin peut-être, et je suis pour une grande réforme du Sénat. Nos tribunaux sont chargés de l'administration de la justice et du pouvoir judiciaire en ce pays. Je pense que le Sénat devrait avoir une partie de notre pouvoir judiciaire. Un sénateur devrait abandonner toutes ses relations d'affaires, de professions et de partis politiques, en entrant en cette Chambre. Il y a une limite d'âge pour les sénateurs, mais il n'y a aucune confiance dans les comités d'enquête tels qu'ils sont constitués. Toutes les enquêtes devraient être faites par le Sénat. Je n'ai pas perdu confiance au Sénat et j'espère que les sénateurs ne feront rien d'ici à ce jour pour perdre la confiance du public". (Appl. à gauche).

Le sénateur GILLIES, (cons. Saskatchewan), — "Des orateurs ont prétendu que les deux sénateurs impliqués n'avaient pas été traités avec justice dans la préparation du rapport. Voyons quels sont les faits. Les membres du comité ont discuté le rapport. Des suggestions ont été faites et, finalement, quatre des neuf membres du comité ont refusé d'accepter le rapport. Ils ont eu leur temps, mais ils n'ont pas pu le faire. J'approuve personnellement le rapport, car il est basé sur la preuve. On a dit que le président du comité avait montré de la partialité. J'ai assisté à presque toutes les réunions du comité et je ne puis que conclure que le rapport est juste. Le leader de l'opposition (M. Dandurand) a défendu le sénateur Haydon, mais il a eu peu de chose à dire pour le sénateur McDougald. Nous sommes toujours heureux d'entendre notre général ami (M. G. P. Graham) et nous a fait un tableau bien touchant du sénateur Haydon. Je n'ai rien à dire contre lui. Il n'est pas meilleur qu'un autre, cependant. Il est comme les hommes ordinaires, sauf en ce qui concerne la Beauchamp. Le sénateur de Graham (M. Graham) a placé M. Haydon sur un piédestal. J'ai beaucoup d'admiration pour le leader de l'opposition (M. Dandurand). Je pense qu'il n'a pas mis beaucoup de cœur à la tâche, en défendant les sénateurs. Il nous a dit que tous les membres du comité des Communes n'étaient pas unanimes. Ils l'étaient cependant."

Le sénateur DANDURAND, — "Excepté l'hon. M. Ian MacKenzie".

Le sénateur GILLIES, — "Nous suivons votre voix. L'hon. M. Ian MacKenzie a d'abord approuvé le rapport, mais il a changé d'avis le lendemain. Il m'a fait penser à cet homme qui ne comprenait les points

drôles d'une histoire que le lendemain".

Le sénateur McARTHUR, — "Dire les choses que le rapport du comité des Communes était unanime?"

Le sénateur McARTHUR, — "Eh! bien, il n'était pas unanime. Lisez le discours du Premier Ministre".

Le sénateur GILLIES, — "Vous parlez après moi, mais je vous dirai tout de suite que ce que vous venez d'affirmer n'est pas vrai".

Des sénateurs de la gauche, — "A l'ordre".

Le Président Blondin, — "A l'ordre".

Le sénateur GILLIES, — "Je retire ces paroles. Nous avons eu un grand nombre de débats, depuis que nous sommes en cette Chambre. Nous n'avons jamais fait de personnalité. Le second sénateur de Brockville (M. Hardy) a fait des personnalités."

Le sénateur McARTHUR, — "L'hon. sénateur ne dira-t-il..."

Le sénateur GILLIES, — "Voulez-vous vous assurer?"

Le sénateur McARTHUR, — "Vous avez dit 'le sénateur de Brockville'. Voulez-vous parler du sénateur Graham ou du sénateur Hardy?"

Le sénateur GILLIES, — "Je parle du sénateur Hardy. Il est tout le temps de Brockville, mais M. Graham représente vraiment la division d'Esplanville. (Notons ce détail). Le sénateur Haydon est accusé d'avoir accepté un honoraire de \$50,000 de la Beauchamp, conditionnellement à la passation de l'ordre en conseil. Le Colonel Thompson a travaillé pendant deux ans comme avocat et il n'a touché que \$6,000 de la Beauchamp. Le sénateur McDougald a admis avoir fait un demi-million dans cette affaire. Il n'y a pas moyen de faire une pareille fortune autrement que par "grift". Nous n'avons touché qu'à la surface de cette affaire. Il y a sept millions de dollars qui sont allés on ne sait où. Le gouvernement devrait faire une enquête complète pour savoir à qui ils sont allés et sept millions de dollars du Sénat. Le peuple de ce pays peut juger les membres de la Chambre des Communes. Nous sommes dans une position différente et nous devons empêcher que l'honneur du Sénat soit terni. Comme représentant de l'ouest, je déclare que mes collègues ne permettent jamais que l'hon. d'honneur le Sénat. Les faits condamnent les deux sénateurs qui sont accusés et nous devons faire tout ce que nous pouvons pour les défendre. Le temps n'est pas aux considérations politiques. Le Sénat doit faire ce que le peuple du Canada attend de lui". (Appl. à droite).

Madame Carline Wilson et le sénateur King se lèvent en même temps, mais c'est le Dr King qui parle.

Le sénateur J. H. KING (lib. Colombie-Britannique), — "Le dossier démontre qu'il est faux de dire que le comité de la Chambre des Communes a été unanime dans son rapport. Je ne veux pas prolonger inutilement le débat. Je pourrais me contenter d'approuver les déclarations du leader de l'opposition et de nos collègues de ce côté. Mais je veux ajouter quelques mots car je faisais partie du gouvernement qui s'est occupé de cette affaire de Beauchamp. Vu l'importance de l'entreprise, le gouvernement a pris toutes les précautions nécessaires. Nous avons soumis aux tribunaux la question des droits de la province de Québec sur le St-Laurent. Nous avons nommé un comité d'enquête, nous avons différents départements et c'est sur la recommandation de ce comité que le gouvernement a passé l'ordre en conseil No. 422."

"Le leader du Sénat (M. Meighen) nous a dit dans son discours qu'il voulait que cette question fût traitée sans aucune partialité politique. Nous nous accordons avec ces sentiments que le leader du Sénat a si bien exprimés."

Comme il est 5 heures, et que le député du Gouverneur Général doit venir sanctionner des bills, le sénateur Blondin annonce que la séance est suspendue.

Le juge en chef Anglin arrive au Sénat, cinq minutes plus tard, accompagné du Premier Ministre Bennett et du leader du Sénat Meighen. Il s'assoit sur le fauteuil du Président de la Haute Chambre, qui prend un fauteuil à

côté. MM. Bennett et Meighen restent debout de chaque côté du député du gouverneur.

Le Président Blondin invite "Black Rod" Thompson (gentilhomme huissier de la verge noire) à se rendre à la Chambre des Communes pour prier les députés de venir au Sénat. "Black Rod" Thompson salue, disparaît et revient avec les représentants du peuple qui sont précédés de la "masse" portée par le sergent d'armes, du "Speaker", du greffier et de son adjoint.

Le juge en chef Anglin accorde la sanction royale à 11 lois votées par les deux Chambres puis, à 8 heures, il repart avec M. Bennett et M. Meighen. Au moment où le petit cortège de "gros bonnets" va se remettre en marche, le Premier Ministre s'efface et laisse passer M. Meighen avant lui immédiatement après le juge en chef de la Cour Supérieure.

En passant M. Bennett serre la main à l'hon. Rodolphe Lemieux, revenu aujourd'hui même à son siège au Sénat, après un séjour de quelques semaines dans le sud.

La séance continue.

Le sénateur KING, — "Avant et après les dernières élections, M. Gardiner (député d'Acadia) a porté des accusations à propos de la Beauchamp. Le gouvernement a décidé de faire une enquête et il a nommé l'accusateur lui-même, M. Gardiner. Rien n'était plus injuste."

"L'enquête a commencé. Un de nos collègues du Sénat ayant été mêlé à l'affaire s'est efforcé d'attirer l'attention devant le comité des Communes, qui l'a félicité de sa franchise. Or dans son rapport, le comité dit que le sénateur Raymond, que l'on avait félicité de sa franchise, aurait dû parler des contributions électorales. Or, on ne l'avait pas parlé des contributions et tout le monde sait qu'il y avait des millions de dollars qui sont allés on ne sait où. Le gouvernement devrait faire une enquête complète pour savoir à qui ils sont allés et sept millions de dollars du Sénat. Le peuple de ce pays peut juger les membres de la Chambre des Communes. Nous sommes dans une position différente et nous devons empêcher que l'honneur du Sénat soit terni. Comme représentant de l'ouest, je déclare que mes collègues ne permettent jamais que l'hon. d'honneur le Sénat. Les faits condamnent les deux sénateurs qui sont accusés et nous devons faire tout ce que nous pouvons pour les défendre. Le temps n'est pas aux considérations politiques. Le Sénat doit faire ce que le peuple du Canada attend de lui". (Appl. à droite).

Le sénateur KING, — "Je parle du comité de la Chambre des Communes."

Le sénateur MEIGHEN, — "Oh! pardon!"

Le sénateur KING, — "Je considère que le président du comité du Sénat n'aurait pas dû permettre que l'incident Haydon-Sweeney-Ferguson (à propos de la somme de \$200,000) fut consigné dans le dossier de l'enquête."

Le sénateur TANNER, — "Si je l'avais eu des protestations partout dans le pays".

Le sénateur KING, — "L'hon. M. Ferguson aurait bien mieux servi le pays en restant à Londres".

Le sénateur McMEANS, — "Mais il a demandé à témoigner et il a payé ses dépenses".

Le sénateur BUREAU, — "Est-ce un débat ou une conversation? Je souleve un point d'ordre. Qu'on laisse parler l'orateur qui a la parole".

Le Président BLONDIN (s'adressant aux interrupteurs), — "A l'ordre messieurs".

Le sénateur KING, — "L'hon. M. Ferguson n'aurait pas dû traverser l'Atlantique pour venir démentir une conversation dont il n'avait pas eu connaissance et à laquelle il n'avait pas pris part. Le président du comité (le sénateur Tannier) a dit que le sénateur Haydon n'était pas bien malade. Mais M. Haydon était malade. Malgré cela, il a témoigné. Quand on lit les questions qui ont été posées au sénateur Haydon, on n'est pas surpris qu'il ait été irrité. Le leader du Sénat nous a dit que nous ne pouvions accepter les déclarations des sénateurs impliqués. Il a parlé avec toute son habileté de grand avocat et son astuce d'homme politique. Le sénateur de Hamilton (M. Lynch-Staunton) a dit de son côté, que nous devions condamner les sénateurs parce qu'ils avaient manqué à l'honneur. Alors, il nous faudrait conclure que tous les témoins favorables aux sénateurs se sont parjurés."

Le sénateur KING, — "Il n'y avait pas d'accusés dans cette affaire. Il est notoire, cependant, que depuis quelques mois, le gouvernement a décidé que les sénateurs seraient condamnés. Le leader du Sénat s'est objecté à ce que les avocats fussent employés pour leur influence. Il les a surnommés des "parfumeurs". Le leader du Sénat a été le premier ministre du Canada à deux reprises. Il sait que le "Château Laurier" est rempli chaque semaine, d'avocats qui ont de l'influence auprès du gouvernement. Mais le leader du Sénat ne trouvera pas un mot dans la preuve qui établit que le sénateur Haydon et ses associés ont usé de leur influence auprès du gouvernement. Pas un seul des sénateurs n'a usé de son influence auprès du gouvernement."

Le sénateur KING, — "Le sénateur de Hamilton (M. Lynch-Staunton) a dit que le sénateur McDougald avait fait payer ses dépenses et celles de M. MacKenzie King, lors d'un voyage aux Bermudes. Ce n'est pas exact. Cet incident a été expliqué. En conséquence, le sénateur de Hamilton est en pire position que le sénateur McDougald vis-à-vis de cette Chambre. Le sénateur de Hamilton nous a laissé entendre que le gouvernement avait l'intention de prendre des procédures extrêmes contre les deux sénateurs. J'espère que le gouvernement n'aura pas recours à ces mesures de rigueur. "On a prétendu que les honoraires payés au bureau du sénateur Haydon étaient exorbitants. Mais la Beauchamp a payé \$125,000 à John Aird Jr pour ses honoraires comme ingénieur."

Le sénateur LAIRD, — "C'était une commission, cela".

Le sénateur KING, — "Les honoraires du bureau de M. Haydon étaient ordinaires comparés à ceux de John Aird Jr. Le sénateur de Vancouver (le général McRae) a dit qu'il y avait de bonnes et de mauvaises contributions. S'il disait à cette Chambre ou à un comité d'où lui sont venues ses contributions, nous saurions si elles étaient bonnes ou mauvaises. Les organisateurs de tous les partis politiques ne regardent pas d'où viennent les fonds. Le parti conservateur ne doit pas être dans une situation différente de celle des autres partis. En terminant, je citerai une autorité qui s'adresse à nous les chrétiens: "Ne jugez pas les autres si vous n'avez pas été jugé vous-même". (Appl. à gauche).

Sir Allen AYLESWORTH (ex-ministre de la Justice dans le cabinet Laurier), — "Je voulais voter en silence, mais je crois devoir prendre part au débat. Je serai bref. Presque tous les orateurs ont parlé de parti politique et de partialité. Avant d'entrer en cette Chambre, j'étais aussi partisan que n'importe qui. Je ne faisais que ce que mes électeurs m'avaient demandé. Quand j'ai été appelé au Sénat, j'ai étudié la question et j'ai pris l'engagement de me débarrasser de cet esprit de parti qui m'avait caractérisé. J'ai essayé de tenir cet engagement. Je vais essayer de le tenir ce soir. Il le devrait pas y avoir de partialité politique en cette Chambre. L'affaire qui nous occupe nous a été présentée avec un caractère politique. Nous ne pouvons le nier. Elle était dans cette fonction longtemps avant de faire le sujet d'une enquête. La suggestion d'une enquête était une affaire de parti politique. Il semble que cette Chambre va se diviser suivant les vieilles lignes des partis mais cela n'empêche pas que nous puissions discuter. Pour ma part, je ne peux accepter le rapport, et il ne de toute évidence entache de partialité politique."

Le sénateur KING, — "L'hon. M. Ferguson n'aurait pas dû traverser l'Atlantique pour venir démentir une conversation dont il n'avait pas eu connaissance et à laquelle il n'avait pas pris part. Le président du comité (le sénateur Tannier) a dit que le sénateur Haydon n'était pas bien malade. Mais M. Haydon était malade. Malgré cela, il a témoigné. Quand on lit les questions qui ont été posées au sénateur Haydon, on n'est pas surpris qu'il ait été irrité. Le leader du Sénat nous a dit que nous ne pouvions accepter les déclarations des sénateurs impliqués. Il a parlé avec toute son habileté de grand avocat et son astuce d'homme politique. Le sénateur de Hamilton (M. Lynch-Staunton) a dit de son côté, que nous devions condamner les sénateurs parce qu'ils avaient manqué à l'honneur. Alors, il nous faudrait conclure que tous les témoins favorables aux sénateurs se sont parjurés."

Le sénateur KING, — "Il n'y avait pas d'accusés dans cette affaire. Il est notoire, cependant, que depuis quelques mois, le gouvernement a décidé que les sénateurs seraient condamnés. Le leader du Sénat s'est objecté à ce que les avocats fussent employés pour leur influence. Il les a surnommés des "parfumeurs". Le leader du Sénat a été le premier ministre du Canada à deux reprises. Il sait que le "Château Laurier" est rempli chaque semaine, d'avocats qui ont de l'influence auprès du gouvernement. Mais le leader du Sénat ne trouvera pas un mot dans la preuve qui établit que le sénateur Haydon et ses associés ont usé de leur influence auprès du gouvernement. Pas un seul des sénateurs n'a usé de son influence auprès du gouvernement."

Le sénateur KING, — "Le sénateur de Hamilton (M. Lynch-Staunton) a dit que le sénateur McDougald avait fait payer ses dépenses et celles de M. MacKenzie King, lors d'un voyage aux Bermudes. Ce n'est pas exact. Cet incident a été expliqué. En conséquence, le sénateur de Hamilton est en pire position que le sénateur McDougald vis-à-vis de cette Chambre. Le sénateur de Hamilton nous a laissé entendre que le gouvernement avait l'intention de prendre des procédures extrêmes contre les deux sénateurs. J'espère que le gouvernement n'aura pas recours à ces mesures de rigueur. "On a prétendu que les honoraires payés au bureau du sénateur Haydon étaient exorbitants. Mais la Beauchamp a payé \$125,000 à John Aird Jr pour ses honoraires comme ingénieur."

Le sénateur LAIRD, — "C'était une commission, cela".

Le sénateur KING, — "Les honoraires du bureau de M. Haydon étaient ordinaires comparés à ceux de John Aird Jr. Le sénateur de Vancouver (le général McRae) a dit qu'il y avait de bonnes et de mauvaises contributions. S'il disait à cette Chambre ou à un comité d'où lui sont venues ses contributions, nous saurions si elles étaient bonnes ou mauvaises. Les organisateurs de tous les partis politiques ne regardent pas d'où viennent les fonds. Le parti conservateur ne doit pas être dans une situation différente de celle des autres partis. En terminant, je citerai une autorité qui s'adresse à nous les chrétiens: "Ne jugez pas les autres si vous n'avez pas été jugé vous-même". (Appl. à gauche).

Sir Allen AYLESWORTH (ex-ministre de la Justice dans le cabinet Laurier), — "Je voulais voter en silence, mais je crois devoir prendre part au débat. Je serai bref. Presque tous les orateurs ont parlé de parti politique et de partialité. Avant d'entrer en cette Chambre, j'étais aussi partisan que n'importe qui. Je ne faisais que ce que mes électeurs m'avaient demandé. Quand j'ai été appelé au Sénat, j'ai étudié la question et j'ai pris l'engagement de me débarrasser de cet esprit de parti qui m'avait caractérisé. J'ai essayé de tenir cet engagement. Je vais essayer de le tenir ce soir. Il le devrait pas y avoir de partialité politique en cette Chambre. L'affaire qui nous occupe nous a été présentée avec un caractère politique. Nous ne pouvons le nier. Elle était dans cette fonction longtemps avant de faire le sujet d'une enquête. La suggestion d'une enquête était une affaire de parti politique. Il semble que cette Chambre va se diviser suivant les vieilles lignes des partis mais cela n'empêche pas que nous puissions discuter. Pour ma part, je ne peux accepter le rapport, et il ne de toute évidence entache de partialité politique."

Le sénateur KING, — "L'hon. M. Ferguson n'aurait pas dû traverser l'Atlantique pour venir démentir une conversation dont il n'avait pas eu connaissance et à laquelle il n'avait pas pris part. Le président du comité (le sénateur Tannier) a dit que le sénateur Haydon n'était pas bien malade. Mais M. Haydon était malade. Malgré cela, il a témoigné. Quand on lit les questions qui ont été posées au sénateur Haydon, on n'est pas surpris qu'il ait été irrité. Le leader du Sénat nous a dit que nous ne pouvions accepter les déclarations des sénateurs impliqués. Il a parlé avec toute son habileté de grand avocat et son astuce d'homme politique. Le sénateur de Hamilton (M. Lynch-Staunton) a dit de son côté, que nous devions condamner les sénateurs parce qu'ils avaient manqué à l'honneur. Alors, il nous faudrait conclure que tous les témoins favorables aux sénateurs se sont parjurés."

Le sénateur KING, — "Il n'y avait pas d'accusés dans cette affaire. Il est notoire, cependant, que depuis quelques mois, le gouvernement a décidé que les sénateurs seraient condamnés. Le leader du Sénat s'est objecté à ce que les avocats fussent employés pour leur influence. Il les a surnommés des "parfumeurs". Le leader du Sénat a été le premier ministre du Canada à deux reprises. Il sait que le "Château Laurier" est rempli chaque semaine, d'avocats qui ont de l'influence auprès du gouvernement. Mais le leader du Sénat ne trouvera pas un mot dans la preuve qui établit que le sénateur Haydon et ses associés ont usé de leur influence auprès du gouvernement. Pas un seul des sénateurs n'a usé de son influence auprès du gouvernement."

Le sénateur KING, — "Le sénateur de Hamilton (M. Lynch-Staunton) a dit que le sénateur McDougald avait fait payer ses dépenses et celles de M. MacKenzie King, lors d'un voyage aux Bermudes. Ce n'est pas exact. Cet incident a été expliqué. En conséquence, le sénateur de Hamilton est en pire position que le sénateur McDougald vis-à-vis de cette Chambre. Le sénateur de Hamilton nous a laissé entendre que le gouvernement avait l'intention de prendre des procédures extrêmes contre les deux sénateurs. J'espère que le gouvernement n'aura pas recours à ces mesures de rigueur. "On a prétendu que

La tempête éclate autour de la maison de sir H. Thornton

OBSERVONS LE DIMANCHE

Est-il téméraire de prétendre que la crise serait beaucoup moins grave si le dimanche avait été observé comme il doit l'être? Le dimanche est le jour du bon Dieu et cela devrait nous suffire. Il est aussi le jour de l'homme dont il relève les préoccupations et dont il assure le repos. L'en fait des études approfondies sur la fatigue de l'ouvrier, et l'on sait d'une façon suffisamment précise la part qui lui est imputable dans le bilan d'une industrie. Le repos du dimanche rétablit l'équilibre des forces, agit d'une façon régulière économique et il entre pour une part certaine dans la prospérité générale. C'est la récompense temporelle attachée à l'observance des lois divines.

(S. Exc. Mgr Gauthier).

LE TRAITE DE LA NOUVELLE-ZELANDE BIENTOT EN VIGUEUR

(Presse Canadienne)
WELLINGTON, Nouvelle-Zélande, 4 — Le Parlement de la Nouvelle-Zélande a approuvé le traité conclu avec le Canada, tout comme l'Ottawa l'a fait avant-hier. Il ne reste plus qu'à fixer une date pour son entrée en vigueur après entente entre les deux gouvernements, ce qui ne saurait tarder.

Vous aimez à le regarder MANGER!



Vous êtes grandement réjoui, n'est-ce pas, à voir votre petit garçon plonger avidement sa cuiller dans le bol de céréales et s'en emparer la bouche? Vous savez, en effet, qu'en agissant ainsi, il fait sa part pour activer sa croissance et sa santé.

Alors, donnez-lui un bol de Cripettes de Riz Kellogg avec du lait. Au déjeuner, au dîner ou au souper, regardez-le manger! Les Cripettes de Riz fascinent les enfants. Ces délicieuses bulles de riz rôtissent vraiment fort dans le lait ou la crème. C'est l'une des meilleures céréales pour les petits.

Les Cripettes de Riz nutritives sont si faciles à digérer, qu'elles ne fatiguent pas l'estomac. C'est beaucoup préférable à tant d'autres aliments lourds, surtout au souper. Les Cripettes de Riz invitent à un sommeil profond, réparateur.

Toujours avec leur fraîcheur du four, dans le paquet rouge et vert, avec le sac intérieur hermétiquement scellé à la cire. Chez tous les épiceries. Fabriquées par Kellogg à London, Ontario. La qualité est garantie.



**Taux Réduit
pour
Protection
à l'année**
dans
n'importe
quelle partie
du Pays

NORMANDIN-TURCOTTE, LTÉE
73 rue Wellington Nord

ACCIDENT A STOKE CENTRE

M. Léandre Ducharme est blessé au moulin à scie.

(De notre correspondant).
STOKE CENTRE, 4. — M. et Mme Donat Provencher et leurs deux garçons, de Pawtucket, R.I., chez des parents et des amis dans notre localité.

TRANSACTIONS

(Presse Canadienne).

Le notaire Ernest Décar, ex-directeur du C. N. R., est appelé aujourd'hui devant le comité des chemins de fer.

OTTAWA, 4. — Les nuages menaçants qui s'accumulent au-dessus de la résidence officielle du président du Canadien National, avenue des Pins, à Montréal, depuis quelques semaines ont crevé au comité des chemins de fer de la Chambre des Communes hier, et pendant une heure et demie ont entraîné une série de réminiscences et d'accusations à défilé dans toute sa rage, "Corruption", "abus de confiance" et autres expressions aussi vigoureuses ont retenti dans la salle du comité, et ce n'est pas fini.

Aujourd'hui, le notaire E. R. Décar, de Montréal, ex-directeur du Canadien National, sera appelé à rendre témoignage. C'est sur les instructions de M. Décar, selon le témoignage du notaire C. H. Séguin, employé du bureau Décar, Harlow et Joron, notaires de Montréal, hier, que M. Séguin conclut la transaction avec le Montreal Trust et qui finit par la location par le C. N. R. de la maison de l'avenue des Pins. L'officier avec qui les négociations furent poursuivies comparaitra aussi devant le comité.

M. Séguin a raconté qu'agissant sur les instructions de M. Décar, quand celui-ci était directeur du réseau, il a, en août 1930, emprunté \$185,000 du Montreal Trust et qu'avec cette somme il acheta la résidence officielle, payant \$175,000 pour la propriété et \$10,000 pour les meubles.

Il a obtenu l'argent à 6 1/2 pour cent et le bail qu'il accorda au C. N. R. fut à 3 1/2 pour cent. Il explique que le surplus de 2 pour cent était pour l'amortissement du principal.

"En d'autres termes", dit le Dr. P. McGibbon, député conservateur de Muskoka, "vous avez obtenu un pot-de-vin de 2 pour cent".

L'accusation provoqua d'énergiques protestations, surtout de la part du major C. G. Power, député libéral de Québec-Sud, A. R. B. Hanson, député conservateur de York-Sudbury, président du comité, le témoin déclara que la maison et les arrangements financiers se rapportant à la transaction étaient "les enfants de M. Décar".

"Alors", dit M. Hanson, "Décar, en sa qualité de directeur du C. N. R., acheta la maison et la loua aux chemins de fer, transaction dont il tira un profit".

Cette action, dit-il plus tard, "est un abus de confiance de la part de Décar".

De nouveau, le major Power protesta. Pareille accusation est très sérieuse, contre un homme du caractère de M. Décar, dit-il. M. Décar est président de l'Université de Montréal.

Sir Henry Thornton, président du C. N. R., rendit témoignage, il ne prit part directement à aucune négociation. Son témoignage corrobore en substance celui de M. Séguin.

Le Dr. McGibbon fait remarquer que la transaction a été bâclée le 8 août 1930, le jour même que l'hon. R. B. Bennett a pris charge de l'administration. Il ne comprend pas la hâte de l'ancien bureau de direction.

Sir Henry occupe la résidence sans payer de loyer; le C. N. R. paie le loyer, \$15,725 par année. Sir Henry fut aussi interrogé sur les achats de matériaux pour le C. N. R. en 1929. L'hon. Dr. J. Manion, ministre des chemins de fer, déclara qu'en "1929, le chemin de fer acheta pour \$52,000,000 de matériaux de plus qu'en aucune année normale" et plus que la moyenne des achats de neuf années.

Une liste produite par sir Henry indique les valeurs suivantes en matériaux achetés pour le C. N. R.: 1923, \$142,000,000; 1924, \$103,000,000; 1925, \$80,400,000; 1926, \$88,500,000; 1927, \$115,300,000; 1928, \$107,000,000; 1929, \$132,000,000; 1930, \$103,700,000; 1931, \$70,800,000.

R. G. Vaughan, agent des achats du C. N. R., déclara que les achats étaient couverts par le budget annuel.

En 1930, les recettes du chemin de fer étaient de \$50,000,000 de moins qu'en 1929, et par conséquent les achats furent réduits.

Sir Henry dit que de bonne heure en 1929, le chemin de fer avait ordonné une grande quantité de

DIMINUTION DE LA RESPONSABILITE DES AUTOMOBILISTES

MONTREAL, 4. — D'après un jugement de la Cour d'Appel, les automobilistes voient diminuer leurs responsabilités pour les dommages causés quand leur machine est entre les mains d'un tiers. Jusqu'ici, le fardeau de la preuve imposé par la loi des véhicules-motors obligeait celui qui prêtait son automobile à établir que l'automobile avait été laissée entre les mains d'un conducteur prudent et droit et que l'accident ne pouvait pas avoir été prévu. La Cour vient maintenant de décider que le fait de prêter une automobile ne constitue pas une faute, nonobstant le fardeau de la preuve établi par le statut.

—Le progrès industriel est l'un des grands éléments de la vie moderne. Nous en suivons l'action dans les annonces de chaque jour. Lisez les annonces et tenez-vous au fait des événements de chaque jour.

nouvel outillage. La crise qui devait suivre dans l'année n'avait pas été prévue. Autrement, le nouvel outillage n'aurait pas été acheté.

Le major Power demanda au Dr. Manion de corriger une déclaration faite quelques jours auparavant à l'effet que dans l'année précédant l'élection, le chemin de fer avait acheté \$40,000,000 de matériaux de plus qu'en temps normal. Les chiffres démontrent que dans les années électorales de 1925 et 1926 les achats d'outillage furent plus bas que jamais.

Le Dr. Manion répondit qu'il ferait une correction, mais en ce sens: "Le chemin de fer a acheté \$52,000,000 de plus que ses besoins normaux, plutôt que \$40,000,000" et avec les emplacements, le C. N. R. s'est engagé pour \$270,000,000, autant que toute la dette nationale dans les années d'avant la guerre, dit-il.

Le Poêle Beach

EST sans contredit le meilleur qui se construise.

LORS pourquoi ne pas l'avoir, puisqu'il ne coûte pas plus?

EST en recevant toujours pleine valeur qu'on est satisfait.

ATEZ-VOUS de vous en convaincre et, pour vos poêles, voyez

**L. P. Fisette
& Cie Enr.**

12, rue Wellington-Sud.
Tél. 3059 — Sherbrooke.

COATICOOK PERD UNE VIEILLE CITOYENNE

Mme Vve J.-F. Bélisle est décédée à l'âge de 79 ans.

(Spécial à la "Tribune")

COATICOOK, 4. — Nous apprenons avec regret le décès de Mme Vve J. F. Bélisle, née Hélène Cordeau, survenue après quelques jours de maladie.

Mme Bélisle qui demeurait à Coaticook depuis 64 ans, est morte à l'âge de 79 ans. Elle laisse un grand nombre d'amis; elle était

bien connue, ayant exercé le métier de couturière depuis 48 ans. Elle laisse pour la pleurer: deux filles, Mme J. L. Marchessault (Bernadette), de Drummondville, et Mlle Marie J. Bélisle avec qui elle demeurait.

Elle laisse aussi trois fils: Amédée, télégraphiste à North Stratford, N.H., Emile, agent de station à St-Bruno, Qué., et Achille, de Coaticook.

A la famille éplorée la "Tribune" offre ses sincères sympathies.

—Le progrès industriel est l'un des grands éléments de la vie moderne. Nous en suivons l'action dans les annonces de chaque jour. Lisez les annonces et tenez-vous au fait des événements de chaque jour.

MAGASINS FORTIER

Coin Aberdeen & Alexandre Coin King & Bowen
Tél. 608-609 Tél. 192-193.

LES VRAIS EPICIER

CAFE MAXWELL Rég. 55c, la livre 41c
SAVON HACHE 4 lbs. pour 25c
CATSUP HEINZ grosse bouteille 21c
EAU JAVELLE 6 bouteilles pour 25c
SAVON BARSALOU 10 morceaux pour 37c
VITONE ou TODDY bte 1 lb. 49c
THE RED ROSE la livre 43c

Téléphonez vos commandes pour vos épicerie. — Bières ou Porter.
Nous avons 3 camions de livraison.

Au Coin du Bon MARCHÉ



Crêpe de Pure Soie

Et ce n'est pas du crêpe de l'année que vous êtes venue au monde! C'est tout ce qu'il y a de plus récent. En coupons de bonnes longueurs. Plus de 300 patrons à votre choix. Vendez à la livre. Venez de bonne heure. Une caisse de coupons un peu semblables, mais loin d'être aussi beaux, n'a pas duré deux jours, il n'y a pas longtemps.

Soie Tokyo

Un autre lot de bel les soies vendues à la livre.

Voile Fleuri Mousseline Fleurie Soie Rayon

Tout ce qu'il y a de plus nouveau, ce n'est d'une verge de printemps, la verge, large, la verge.

12c 10c 13c

Jupons Fils Corsets
Combinaisons à Coudre de Coutil

(Slips) en rayon En fuseaux de 200
noir. Toutes les du- verges. Noir ou
sures. Rég. \$1.25, blanc. Le fuseau, Chacun.

69c 5c 49c

Quatre Spéciaux Yoyo
pour Travailleurs Musical

BAS DE COTON BRETELLES
Pour hommes, 2 pour hommes

15c 15c

CHEMISES PANTALONS
Tailles 14 à 17. Tailles 32 à 44.

39c 98c 15c

Ustensiles de Cuisine

Un choix étendu d'ustensiles de toutes sortes, en beau granit bleu, intérieur blanc, marque "Sunnyblue", à 50% d'escompte.

Si vous avez besoin de cartes pour bouquets spirituels, offrandes de messes, témoignages de sympathies, etc., adressez-vous chez

Alfred Lemieux

Marchand de Coupons

103, rue King-Ouest — Coin du Couvent — Haute-Ville



C'EST AU MAGASIN J. B. LEFEBVRE

que tu auras une bonne paire de chaussures à meilleur marché. Notre vente cette semaine comprend un grand choix de marchandises de toutes sortes à grandes réductions.

Les quelques lignes qui suivent ne sont qu'une idée de nos occasions pour **VENDREDI, SAMEDI, LUNDI** JEUDI. FETE DE L'ASCENSION NOTRE MAGASIN SERA FERME

COMMANDE PAR MALLE
Nous remplissons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté, payable au pair, ou d'un mandat de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à

88, WELLINGTON-NORD, SHERBROOKE et y inclure 15 centimes pour frais de malle.

Pantoufles pour Dames Superbe Aubaine

Pantoufles de boudoir en cuir verni noir, très confortables, garnies d'un pompon de couleurs assorties. Semelles rembourrées et talons de caoutchouc.

—POINTSURES DE 3 à 8—
UNE VALEUR DE... \$1.00
UNE REELLE AUBAINE



HOMMES ET JEUNES GENS

Pourquoi payer \$7.00 et \$8.00 pour vos chaussures lorsque vous pouvez vous procurer

Chez J. B. LEFEBVRE

les fameuses chaussures garanties en cuir solide "SENATOR" confectionnées des cuirs les plus fins tels que chevreau ou veau; elles sont d'une qualité insurpassable d'un fini soigné et d'un confort remarquable.

C'est à la demande de notre nombreuse clientèle pour une marchandise de haute qualité que nous sommes parvenus à procurer cette chaussure supérieure à toutes les autres se vendant \$7.00 et \$8.00. Le prix et la qualité de cette chaussure font une occasion merveilleuse au prix de...

5.00

La maison J. B. LEFEBVRE est le seul vendeur autorisé de cette fameuse chaussure que vous trouverez à chacun de ses 27 magasins à Montréal, Québec, Ottawa, Trois-Rivières et Sherbrooke.

DESCRIPTION DE LA CHAUSSURE "SENATOR"

1—Les bouts... 2—Les semelles... 3—Les fausses semelles... 4—Les talons... 5—Les renforts... 6—Doublures... 7—Oeillets en celluloid... 8—Le meilleur fil... 9—Arche d'acier

NOTRE DÉFI: Nous défions toutes personnes ou marchands de prouver que la chaussure "SENATOR" n'est pas conforme à la description de la vignette ci-dessus.

Gants de Travail Beaux Souliers pour Enfants

Voici un gant vraiment hors de l'ordinaire, en peau de cheval de qualité très durable. C'est une des valeurs spéciales de la plus grande chaîne de magasins de chaussures du Canada.

UNE VALEUR DE... \$1.50
NOTRE PRIX RÉDUIT POUR CETTE VENTE



Vous trouverez à chacun de nos magasins un choix complet de cette fameuse marque de chaussures.

FRANK HURLBURT CUSHION SOLE

LA MAISON J.B. Lefebvre

PROPR. DES MONTREAL SHOE STORES

27 Magasins

88, Wellington Nord — Tél. 3150

MONTREAL VERDUN LACHINE QUEBEC OTTAWA TROIS-RIVIERES SHERBROOKE